

# **Dossier Travail-Partage-Exclusion**

## **Présentation**

Trois millions de chômeurs recensés, cinq millions d'exclus qui se partagent le chômage, peut-être davantage demain... C'est inacceptable.

Devant cette situation dramatique qui s'étend, la Fédération Protestante de France a réuni une commission spécialisée. Celle-ci a entendu des experts, lu les derniers rapports et a conclu à l'urgence nécessaire d'une réflexion collective qui brise les tabous et les consensus mortels sur lesquels notre société s'accorde dans une résignation muette.

Aucun économiste savant, aucun politique ne détient la clef ; et il n'y a pas de trésor caché. Le chômage est l'affaire de tous. C'est ensemble que nous pourrions y remédier, au prix de courage et de lucidité. Appel à tous les chrétiens pour se mobiliser, à la fois dans l'action quotidienne, mais aussi pour inventer de nouvelles façons de penser la vie collective.

Ce dossier veut aider les paroisses, les groupes locaux, à entamer une réflexion qui dépasse les fausses certitudes et aide à repérer ces tabous que nous ne voyons plus et qui gangrènent notre société..

**8 septembre 1994**

## **Commission Emploi-Travail De la Fédération Protestante de France**

Ce dossier a été préparé par la Commission Emploi-Travail de la Fédération Protestante de France, animée par Annie Fouquet et Bertrand Vergniol. Le groupe de travail était composé de :

Jean-François Faba, pasteur, Comité chrétien de soutien aux chômeurs ; Annie Fouquet, administrateur de l'INSEE, directeur du Centre d'Etudes de l'Emploi ; François Simon, ancien chef du service économique du "Monde" ; Geoffroy de Turckheim, responsable de la Communication à la Fédération Protestante de France; Michel Vaquin, directeur dans une grande banque, vice-président du Centre Français du Patronat Chrétien (CFPC) ; Bertrand Vergniol, pasteur, Mission dans l'industrie en région parisienne (MIRP) ; Michael Wall, Association d'aide aux chômeurs.

## **Introduction**

Tout d'abord, un constat : tout a été dit, tout et son contraire. Pour clarifier le débat, les membres de la Commission ont synthétisé les derniers rapports sur la question : le rapport de la Commission Mattéoli, le rapport du Plan sur l'Emploi, la loi quinquennale. Il s'en dégage de grandes lignes sur lesquelles les experts s'accordent, qui sont présentées dans la première partie : le catalogue des mesures préconisées n'est pas infini, la société française est bloquée sur des consensus implicites qui empêchent la création de nouveaux emplois, alors que dans le monde, le modèle occidental se répand rapidement et bouleverse les équilibres anciens.

Après ce constat, vient l'heure du débat. Pour des chrétiens, cette interrogation est une obligation morale. La foi qui soulève les montagnes est invitée à venir nourrir une nouvelle façon de penser nos sociétés pour réussir à se libérer des idées prêtes-à-penser, des tabous et des blocages. Les fiches de la seconde partie proposent quelques lignes directrices : de l'engagement quotidien au partage, au développement économique et la place du travail dans nos sociétés. Les protestants ont sans doute une réflexion particulière et donc une responsabilité pour faire avancer la pensée collective dans une société démocratique vivante.

De la réflexion à l'engagement. La troisième partie présente des exemples d'actions concrètes de lutte contre l'exclusion. Innovation, imagination doivent circuler. Puisse l'espoir renaître par ces exemples.

Que des actions nouvelles se développent tandis que les consensus se déplacent par la réflexion collective

## **Pour un vrai débat sur les enjeux de l'emploi**

### **Déclaration du Bureau de la Fédération Protestante de France - 5 avril 1994**

Le chômage et l'exclusion prennent une ampleur dramatique au sein de la société française. L'emploi et l'interrogation sur le sens de travail sont au coeur des analyses et des peurs. Les chiffres sont connus de tous. Le niveau de chômage, l'angoisse des jeunes et la fragilisation économique et sociale d'une partie croissante de la population sont tels que la dignité et l'espoir en un avenir meilleur sont mis en cause. La nécessaire reprise de la croissance ne changera que marginalement les données du problème. Nous sommes dans une situation de scandale au vrai sens du mot: l'obstacle qui fait trébucher.

### **Se mobiliser pour l'intégration**

Un tel délitement social porte en germe la destruction du sens de la responsabilité individuelle et de la solidarité collective, sans lesquelles toute société humaine se transforme vite en une jungle sans pitié.

Devant cette situation, la Fédération Protestante de France lance un appel à toutes et à tous, responsables politiques, économiques et sociaux ou individus isolés pour qu'ils se mobilisent dans l'action quotidienne, pour qu'ils inventent ensemble de nouvelles façons de penser la vie en commun. Aucun économiste, aucun homme politique ne détient la clé du problème. Il n'y a pas de trésor caché. Dès lors, il faut bien se persuader que le chômage est l'affaire de tous et que nous n'avons que trop tardé à nous en convaincre. C'est ensemble que nous pourrions y remédier, en nous engageant lucidement et en acceptant les efforts nécessaires.

Les derniers rapports d'experts ont dressé l'inventaire des blocages propres à la société française, des blocages qui semblent faire l'objet d'un "consensus confortable et implicite" (1) : la mondialisation des échanges accélérée et mal régulée, la croissance du volume des transactions financières sur les marchés internationaux, la structure des prélèvements qui alourdit le coût du travail, le culte du diplôme, la faible représentativité des corps intermédiaires, le risque solitaire dans lequel on abandonne le créateur d'emploi, le désarroi

du demandeur d'emploi soumis à toutes les pressions, la spirale de l'exclusion, etc., on n'en finit pas de dresser la liste de ces blocages qui nous paralysent.

Or, notre conviction est que l'intégration sociale, c'est-à-dire la place de chacun, doit être la priorité pour la société française : avant l'augmentation de sa richesse matérielle, avant la préservation des chasses gardées. L'intégration, sous toutes ses formes, par l'emploi certes, mais aussi par la valorisation collective du travail non salarié, par la richesse des liens sociaux, par la sécurité et la protection collective, par l'ouverture à l'autre. Nous voulons promouvoir une intégration qui fera que chacun aura un nom. Car telle est la perspective d'espérance qui nous porte.

### **Un débat pour une parole prophétique**

Lorsqu'une société ne sait plus se donner un avenir, il lui faut développer des lieux de paroles, de réflexions et de négociations qui feront diminuer l'angoisse collective. Pour ce faire, nous appelons à un large débat public.

Des initiatives, des consultations sur le travail, le chômage, l'exclusion et les nouvelles solidarités commencent à apparaître. Il faut aller plus loin et plus fort dans ce sens. Pourquoi ne pas organiser des consultations nationales du type de celles qui ont été lancées sur le code de la nationalité (commission Marceau Long) ?

Il s'agit d'associer l'ensemble de la société française (et en particulier les chômeurs et les exclus) à l'étude et au mûrissement des mesures à prendre sur ce qui la concerne au premier chef : le travail, le chômage, l'exclusion et les nouvelles solidarités.

Nous croyons fermement que mettre le débat sur la place publique dans la durée et la sérénité, en dehors des échéances électorales, aidera à trouver de nouvelles marges de manoeuvre et fera émerger progressivement de nouveaux consensus. Nous en appelons à un vrai travail de la société française sur elle-même et ce, à tous les niveaux. Toutes ses composantes en ont la responsabilité, chacune à sa mesure et à sa place. De cette interrogation collective, exigeante et sincère, surgira une parole prophétique.

### **Un sursaut collectif pour l'emploi**

Un sursaut collectif est nécessaire pour aborder des questions qui en appellent concrètement à notre engagement.

Si par exemple, nous nous disons prêts à accepter une réforme profonde de la fiscalité au profit de l'emploi, cela veut dire que nous acceptons de voir augmenter notre contribution personnelle (peut-être par le biais de la CSG) en proportion de nos revenus.

Si nous pensons qu'il est indispensable de conserver ou de créer des emplois de proximité qui font la trame du tissu social dans les quartiers, cela veut dire que nous sommes prêts à les financer, fût-ce au détriment d'un autre type de consommation.

Si nous croyons utiles les initiatives qui se créent autour du chômage, (associations d'aide aux demandeurs d'emploi, entreprises d'insertion, associations intermédiaires...), cela veut dire que nous sommes décidés à y contribuer.

Si nous considérons que la réduction du temps de travail est une piste à suivre, cela veut dire que c'est l'ensemble de notre organisation du temps, personnelle et collective, que nous sommes prêts à voir évoluer.

Si nous nous désespérons de la faible représentativité des corps intermédiaires, cela veut dire que nous nous engageons personnellement, pour les renforcer.

A côté des décisions collectives, nous devons mettre en cause nos comportements individuels. Sans efforts et sans cette remise en cause, nous ne lutterons pas contre le chômage et contre l'exclusion. Nous ne donnerons pas une nouvelle place au travail dans notre vie. Une prise de conscience collective peut permettre d'éclairer l'avenir. Seul un débat clairvoyant et courageux peut y conduire.

Nous engageons les Eglises, les mouvements, les groupes locaux à participer à ce débat, à ce mûrissement des consciences.

Nous, protestants, avons une réflexion particulière à mener sur la place du travail dans nos vies et sur la façon de partager dans une société solidaire.

(1) Rapport d'étape rendu au Premier Ministre en août 1993, par la commission Mattéoli

## **I. Le constat sur lequel tout le monde s'accorde**

### **Introduction : Que dire quand tout a été dit ?**

Mettez ensemble dix économistes et vous aurez dix explications différentes des raisons du chômage en France. Des raisons aussi pertinentes les unes que les autres. Les économistes font, certes leur travail, mais leurs débats montrent à l'évidence que l'on se trouve depuis deux décennies non en présence d'une crise, mais d'une profonde mutation. Les théories sont devenues inopérantes et toutes les propositions se valent dans la mesure où aucune ne semble en mesure de fournir une solution.

Le flot d'analyses déversé dans nos journaux ces derniers mois comme les multiples rapports publiés par les meilleures instances n'ont fourni aucune arme valable aux pouvoirs publics. Cette absence de plan réaliste et réalisable ouvre le champ à toutes sortes de propositions qui laissent les citoyens plus démunis que jamais. Cette prolifération de propositions accentue le sentiment que l'Etat, toujours lui, va finir par faire son choix des meilleures et apporter la solution.

Durée du temps de travail, coûts trop élevés, main d'oeuvre insuffisamment formée, défaut des investissements publics, dette de l'Etat, absence de pouvoir d'achat, abus de l'informatisation, technologie mal maîtrisée, on n'en finirait pas de recenser les motifs invoqués en une triste cacophonie. On n'en finirait pas non plus d'analyser les différences de solutions proposées à partir des mêmes prémices.

Pendant que patientent trois millions et demi de chômeurs (pour ceux qui sont officiellement recensés) et que des millions de salariés tendent piteusement le dos.

## **Le constat**

La productivité du travail a tellement augmenté que l'on produit aujourd'hui plus qu'hier avec moins de personnes, et cela même dans les services pourtant non soumis à la concurrence étrangère ; ceci est un trait culturel propre à la France (lié à la peur de l'autre ?).

### **1 - La productivité tue l'emploi ?**

En 1993, la France compte 3 millions de chômeurs. Pendant l'année 1992, on a recensé 560 000 licenciements. La productivité s'est accrue de 2%. La France produit aujourd'hui avec 22 millions de personnes actives occupées, un volume de richesses 2,5 fois plus élevé qu'en 1960. L'agriculture emploie 1 million de personnes, là où en 1960, elle en employait 3 millions. Et pour une production tellement accrue qu'on parle aujourd'hui de gel des terres et de prime à la friche.

Aujourd'hui, un retour à un taux de croissance de 3% (rythme moyen des vingt dernières années) ne suffirait pas à diminuer le chômage, tout juste à le stabiliser à son niveau actuel. C'est ce constat alarmant qui redonne sens au thème du partage du travail.

Mais auparavant, pourquoi ce qui a si bien fonctionné durant les "Trente Glorieuses" ne fonctionne plus ?

### **2 - Le "déversement" ne se fait plus (ou "de l'entonnoir à l'arrosoir")**

Durant les "Trente Glorieuses" (1945-1975), la croissance de la productivité dans le secteur primaire (l'agriculture) permettait le développement rapide et souhaité du secteur secondaire (l'industrie). C'était relativement facile à organiser dans une convergence d'intérêts tripartite syndicats-patronat-Etat, régulée par la concertation du Plan : il s'agissait de grosses industries lourdes (sidérurgie) ou sur financements publics (gros travaux, infrastructures, barrages, aéronautique) ; la décision d'investir était concertée puis programmée par la "technostructure" (Etat-patronat), les gains de productivité étant pour partie réinvestis et pour partie rétrocédés aux salariés sous forme de gains de pouvoir d'achat. Ces derniers pouvaient ainsi acheter les produits nouveaux et accéder aux normes de consommation de la "consommation de masse". La croissance du marché intérieur permet la fabrication en série, qui accroît à son tour la productivité, donc la croissance du pouvoir d'achat et du marché intérieur, et la boucle est bouclée, le "cercle vertueux" enclenché.

En termes d'emplois, c'est l'image de l'entonnoir : venaient de toutes parts, de chaque exploitation agricole, de toutes les régions de France, des travailleurs pour s'engager sur les grands sites industriels en nombre limité qui accueillent chacun des milliers de salariés. Par ailleurs, il faut se souvenir que, dans les années soixante, l'exode rural ne suffisait pas à étancher les besoins de main-d'oeuvre de l'industrie. On fit appel aux femmes et aux immigrés.

Aujourd'hui, l'industrie fait des progrès de productivité intense avec la "troisième révolution technique", et elle doit le faire pour rester compétitive face à la concurrence internationale dans un marché mondial ouvert. En conséquence, le secteur industriel licencie, mais le secteur tertiaire ne réagit pas comme le fit le secteur secondaire dans le passé. La création d'emplois dans les services ne se décide pas centralement. C'est le fait de micro-décisions, localisées, à l'interface des besoins là où ils se présentent, disséminés et multiformes. En termes d'emplois,

on passe de l'image de l'entonnoir à celle de l'arrosoir, mais qui est là pour accueillir les gouttes d'eau ?

Or, la France détient le record mondial de la croissance de la productivité dans les services : il y a en France comme une crainte de la relation humaine qui fait remplacer dès que possible, les hommes et les femmes par des machines, tels des distributeurs automatiques, beaucoup plus que ne le font les pays européens voisins. Un grand nombre d'emplois de services ont ainsi disparu, et avec eux, le lien social que leur présence créait : guichetiers, poinçonneurs, pompistes, concierges, gardiens, ouvreuses, petits commerçants.

### **3 - Le nouveau désordre mondial**

Tout ceci est aggravé par la mondialisation de l'économie dans un univers non régulé. Le système monétaire international n'existe plus depuis plus de dix ans ; les taux de change fluctuent au gré des spéculations, - les entrepreneurs ne peuvent plus faire de prévisions à long terme, les capitaux recherchent la rentabilité la plus courte puisque rien n'est sûr à long terme.

Le développement des techniques de télécommunications permet la "délocalisation" des emplois, non seulement dans l'industrie, mais aussi dans les services (télétravail des saisie et traitement des données...) vers des pays du Tiers Monde. Le coût de production dans ces pays n'intègre ni les mêmes structures de protection sociale ni de protection de l'environnement : le coût y est moins élevé, mais le pouvoir d'achat également, et le "cercle vertueux" qui avait fonctionné en Europe pendant les Trente Glorieuses est rompu : les gains de productivité même partiellement réincorporés dans les prix, ne sont ni réinvestis dans le pays, ni utilisés pour acheter de nouveaux produits fabriqués dans le pays. Cela contribue à la déflation.

### **Les mesures préconisées par les experts**

L'ampleur des dégâts sociaux et économiques causés par le chômage a suscité en France un large débat public. Sans être tout à fait clos, celui-ci a d'ores et déjà permis de discerner un certain nombre de mesures susceptibles d'inverser une tendance qui persiste et semble inexorable. Depuis vingt ans, dix-sept "plans emploi" se sont succédés. Ils n'ont permis d'éviter ni l'augmentation du chômage, ni l'allongement de sa durée : près d'un million de chômeurs ont perdu leur travail depuis plus d'un an.

Première conclusion : agir contre le chômage et l'exclusion nécessite de faire jouer les différents leviers des mécanismes qui, en l'état actuel des choses, s'opposent à la création d'emplois. A causes multiples, solutions multiples : comme le rappelle, en introduction, le rapport Mattéoli, "il n'existe ni recette miracle, ni magicien. La levée des obstacles structurels : l'emploi est un long et persévérant travail, celui de la société sur elle-même".

L'autre conclusion du débat touche à la nature et à la mise en oeuvre des dispositifs à mettre en place. Sans renoncer aux mesures passives (indemnisation et financement des retraits d'activité), il convient aujourd'hui de privilégier les dépenses consacrées aux politiques d'emploi actives, et donc de porter tous les efforts sur la formation et l'aide à la création d'emplois. La mise en oeuvre et le succès de ces dispositifs reposent sur le degré de mobilisation de tous les partenaires sociaux. Pour le CFPC, "sauf réaction énergétique de

l'ensemble des forces vives du pays, il est pratiquement acquis qu'une reprise de la croissance n'aura qu'un impact limité sur l'emploi".

Ces mesures concernent essentiellement :

**- Le coût du travail :**

Globalement, "le niveau du coût salarial n'est pas aujourd'hui un problème majeur de l'économie française » (Rapport préparatoire au XI<sup>e</sup> plan). Paradoxalement en revanche, le coût du travail des personnes les moins qualifiées est jugé trop élevé. Les mesures à prendre consisteraient donc à abaisser sensiblement ce coût sans porter atteinte à la rémunération des salariés concernés, au Smic en particulier. La différence devra être financée par la solidarité nationale (prélèvement du type CSG par exemple). Avec des mesures analogues, aider les entreprises de réinsertion.

**- La durée du travail :**

Il semble aujourd'hui inévitable de relancer la baisse de la durée du travail, bloquée depuis 1982. Comment, en effet, persister longtemps dans une situation qui connaît une croissance du PIB inférieure aux gains de productivité (18% dans l'industrie automobile, 100% dans certains services) ? Les experts estiment que la baisse du chômage nécessite un taux de croissance de 3%. Par ailleurs, personne ne pense possible de retrouver une telle croissance. Le choix d'une politique est donc difficile : une baisse trop rapide du temps de travail (semaine de quatre jours) serait dangereuse pour la croissance ; une baisse trop progressive risque d'être inefficace, parce que compensée par une hausse discrète de la productivité. Développer le temps choisi.

**- La formation professionnelle :**

Une fois de plus, constat est fait de son inadaptation quand on sait qu'une partie du chômage est le fait de la sous-qualification d'une part trop importante de salariés. Posée régulièrement, la question de l'apprentissage ne trouve toujours pas de réponse satisfaisante. La formation générale, et donc l'ensemble du système éducatif, sont également concernés et ne peuvent rester plus longtemps indifférents aux difficultés croissantes des jeunes à s'insérer dans le marché du travail.

**- La lutte contre les rigidités :**

Parce qu'elle a atteint un très haut degré de protection sociale, la France s'est dotée d'une forte réglementation en matière de droit du travail. Par rapport aux pays voisins, celle-ci apparaît davantage complexe que rigide. Elle ne s'oppose pas moins, dans certains cas, à la création d'emplois nouveaux. S'il n'y a aucune raison de dérèglement, il convient d'engager une concertation sur les modalités du contrat de travail. Les rigidités sont aussi internes : la commission Mattéoli considère que "l'urgence est dans la mise en place des outils et des pratiques de la flexibilité interne comme contrepoids de la flexibilité externe (liée au contrat de travail)".

D'autres mesures sont envisageables et concernent différents domaines : la simplification des procédures administratives qui, trop souvent, freinent l'embauche ; la création d'emplois de service : on estime à 150 000 le nombre d'emplois de service de proximité (aide aux personnes âgées par exemple) qu'il serait possible de créer ; le mode de gestion des entreprises (une réelle politique de ressources humaines permet d'éviter bien des licenciements) ; la maîtrise des délocalisations dues aux différences de salaires (rapport de 1 à 10 avec le Maroc, 1 à 50 avec le Viêt-Nam) grâce à l'instauration d'une TVA sociale (rapport

Borotra et Chavanes) ; la mise en oeuvre d'une politique de grands travaux financés par l'emprunt (plan Delors).

## **Les consensus destructeurs d'emplois de la société française**

Dans leur recherche d'une meilleure productivité, les entreprises françaises ont supprimé, au cours des dernières années, de nombreux emplois. Ce mouvement était indispensable pour faire face à la concurrence internationale. Le drame ne vient pas tant de là que de ce que, pendant le même temps, il ne s'est pas créé suffisamment de nouveaux emplois pour permettre à ceux dont l'emploi était supprimé ou aux jeunes, nouveaux arrivants sur le marché du travail, de retrouver un travail, d'où le développement massif du chômage et de l'exclusion.

Cette absence de création d'emplois nouveaux est une des caractéristiques propres de l'économie française (partagée, il est vrai, avec d'autres pays, latins en particulier). Elle s'explique par des choix que nous avons faits, qui sont autant de consensus, voire de tabous ou de "vaches sacrées" et qu'on peut à proprement parler, qualifier de "tueurs d'emplois". Faute de s'y attaquer, on ne peut escompter aucune amélioration du marché du travail dans notre pays.

### **1 - Le travail comme vache à lait fiscal :**

Le travail salarié est une des deux grandes vaches à lait fiscal du pays (la seconde étant l'automobile). L'ensemble du budget social de la nation est essentiellement financé par une taxe sur les salaires qui pèse d'autant plus lourd que les salaires sont bas et les personnels peu qualifiés. Ces prélèvements doublent le coût du travail pour l'employeur par rapport à ce que touche le salarié rémunéré au Smic.

Une partie importante de la fiscalité locale repose également sur une taxation des salaires. Il n'y a guère que la TVA et l'impôt sur le revenu qui échappent à cette logique.

Le résultat est, dans une période où le travail est rare, de le rendre encore plus rare et de faire disparaître en priorité le travail des jeunes et le travail peu qualifié : poinçonneurs de tickets, pompistes, garçons de course, facteurs, etc... ont vu leur nombre se réduire fortement sans que rien ne vienne les remplacer.

### **2 - Le "paritarisme" employeurs-syndicalistes dans la gestion sociale :**

Toute la gestion sociale du pays repose sur le paritarisme depuis la négociation des conventions collectives jusqu'à la gestion du logement social, en passant par la gestion de la sécurité sociale et de l'assurance chômage. Le système fonctionne comme une négociation permanente où les employeurs défendent leurs intérêts face à ceux des salariés, l'Etat intervenant à l'arrière-plan en permanence, comme l'autorité suprême qui veille aux équilibres financiers et impose la prise en compte des intérêts de ceux qui ne sont pas partie prenante dans la discussion : c'est le cas notamment des chômeurs pour lesquels l'Etat, en la personne de V. Giscard d'Estaing, a imposé par la loi en 1978, un régime d'indemnisation qu'il a bien fallu financer en augmentant le prélèvement sur les salaires.



On voit bien que dans un tel système, aucune négociation ne peut prendre en compte, par construction, les intérêts des exclus qui, par définition, n'intéressent directement, ni les employeurs ni les organisations syndicales, sauf à admettre qu'ils auraient un comportement de citoyens autour de la table de négociation, ce qui peut, d'ailleurs, exceptionnellement se produire.

Prenons l'exemple de la négociation des salaires minima : les syndicats y défendent l'intérêt de ceux qui ont déjà un emploi dans les entreprises et pas celui de ceux qui sont en dehors. Même chose pour la formation, le logement, l'assurance santé, etc...

Bref, le système ne peut que maintenir et aggraver l'exclusion, sauf à trouver des moyens de le réformer pour assurer une meilleure représentativité des partenaires dans la gestion sociale, c'est-à-dire une forme de représentation des exclus.

### **3 - Le financement et la gestion des emplois nouveaux :**

La structure du financement des emplois nouveaux repose très largement sur le crédit bancaire.

Compte tenu du niveau d'échecs en matière de création d'entreprises, ce système n'en permet que très difficilement la création. Il faudrait renforcer sur fonds publics les systèmes existants de bonification d'intérêts ou de fonds propres (type SOFARIS). Cette question, souvent évoquée par les gouvernements successifs, n'a toujours pas abouti : bien au contraire, la situation s'est plutôt dégradée avec la quasi faillite des SDR (Sociétés de Développement Régional).

Quant à la gestion des emplois nouveaux, elle s'accompagne d'une bureaucratie écrasante en matière d'autorisations administratives, déclarations à la sécurité sociale, aux Assedic etc . qui sont décourageantes pour les petits entrepreneurs. Même si quelques améliorations sont en cours (chèque service), beaucoup reste à faire pour supprimer tout ce fatras bureaucratique.

### **4 - "L'élitisme" et le culte du diplôme :**

La société française est élitiste et mandarinale. Le diplôme, si possible d'une grande école, fait l'objet d'un véritable culte. Seul, il ouvre la porte aux plus hauts emplois de l'État et, sauf exception, des entreprises. L'obtention du baccalauréat reste la première étape indispensable dans le cursus de tout jeune Français. L'Éducation Nationale veille sur ses filières, ses programmes, ses examens et ses concours, dans un souci de légitime justice sociale. Il ne faudrait pas que cette perspective ferme la porte aux initiatives extérieures.

Il y avait autrefois (jusqu'à la deuxième guerre mondiale), des filières d'apprentissage mixte écoles-entreprises dans beaucoup de professions. Elles ont progressivement disparu dans la plupart des métiers par consensus entre les entreprises et l'Éducation Nationale et les jeunes d'aujourd'hui doivent effectuer le "plongeon" : de l'école à l'emploi, il y a le jour J, celui où s'effectue le changement là où autrefois, où aujourd'hui en Allemagne, il y avait des transitions douces entre l'école et la vie professionnelle.

La remise en place de ces filières dérange, ne serait-ce que parce qu'elle coûte de l'argent ; elle n'est cependant pas impossible comme le montre l'exemple récent de TOTAL ou des professions de la métallurgie.

Fiscalité, paritarisme, financement et gestion des entreprises, élitisme, voilà quelques "tueurs" d'emplois dans la société française dont il faudrait réduire les méfaits en ce domaine.

## **Les interdépendances planétaires**

Petit à petit, les économies nationales sont entrées dans l'ère de l'interdépendance. Le phénomène s'est amplifié après la guerre de 1940, notamment en raison de l'aide du plan Marshall qu'il a fallu gérer. Il s'est alors créé un organisme (l'OCEE) regroupant les pays intéressés. Cet organisme s'est transformé (en 1960) en Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui contrôle et harmonise les politiques économiques de ce qui était à l'époque les vingt-quatre pays les plus développés.

D'autres institutions internationales ont vu le jour après la guerre, notamment le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale, à l'occasion de la Conférence de Bretton-Woods qui pose les bases d'un nouveau système monétaire international. Il y eut également la création du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1947 dont le but est de favoriser le libre-échange.

L'Europe, de son côté, a vu naître la Communauté économique européenne (CEE) qui regroupe aujourd'hui douze pays et s'est transformée en Union économique. Cette Europe des Douze multiplie les accords de préférence avec d'autres pays. Par la convention de Lomé, elle aide au progrès d'une soixantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP).

Dès 1949, s'est également constitué le Conseil de l'Europe, ouvert à tous les pays européens qui en acceptent les principes. Ses buts sont essentiellement sociaux et humanitaires. On lui doit notamment la Convention européenne des droits de l'homme.

### **Les grands font la loi.**

L'interdépendance économique est une donnée de fait. Pour beaucoup de pays, notamment la France, il a fallu de tous temps se procurer des matières premières, dont le pétrole. Le quadruplement du prix du baril en 1973 a relancé la nécessité d'exporter, chacun se trouvant obligé de vendre plus pour pouvoir acheter le même volume d'énergie.

C'est un petit nombre de nations qui domine le monde. Les pays membres de l'OCDE assurent à eux seuls près de 80% de la production mondiale. Parmi ces pays, sept seulement assurent les quatre cinquièmes du total de l'OCDE. Il s'agit du groupe du G7 formé des Etats-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Canada. Quatrième exportateur mondial, la France joue un rôle important dans les échanges internationaux. Elle fait partie des quelque dix pays dont le revenu annuel par habitant dépasse les vingt mille dollars (par comparaison, celui d'un Polonais est onze fois moindre). Les Etats-Unis et le Japon réalisent à eux deux plus de 55% de la production des 7.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de voir à quel point les pays développés dominent les échanges mondiaux (à plus de 70%). Cela ne saurait durer. Le monde désormais, s'organise autour de trois pôles géographiques : la vieille Europe avec l'Allemagne pour chef de file ; l'Amérique du Nord avec les Etats-Unis, le Canada et le Mexique ; l'Asie, dont le Japon reste l'élément dominant. Ce qui frappe aujourd'hui, c'est que les échanges inter-Pacifique surpassent les échanges inter-Atlantique. Autrement dit, le développement

économique s'opère à une vitesse folle en Asie\* sans que l'Europe semble y prendre garde. L'Europe qui pourrait bien s'écrouler comme s'écroulèrent d'autres empires à travers l'histoire.

\* La Chine connaît, aux dépens des conditions de travail et de sécurité, des taux de croissance vertigineux (de l'ordre de 13%) et celui des pays de l'Asie de l'Est a été, au cours des années 80, le double de celui des pays de l'OCDE. Avant l'an 2000, cette région pèsera d'un poids égal à celle de l'Europe.

## **L'avenir du monde rural**

### **(Témoignage)**

Les statistiques nous informent qu'entre 1960 et 1993 le nombre d'actifs agricoles est passé de 3 000 000 à 1 000 000. Qu'est-ce que cela veut dire ?

La production agricole n'a pas pour sa part diminué, au contraire, ce qui aurait pu être l'objectif des dernières années dans le cadre de l'Europe. La politique des jachères est magnifiquement détournée par certains tenants de l'agriculture industrielle (Trans-rural Initiatives n° 21 du 3 juin 1994. Rédaction : 2 rue Paul Escudier, 75009 Paris). Sur le plan économique global cette évolution du nombre d'actifs est une catastrophe : lorsqu'un bassin de vie subit une telle récession de l'emploi principal, il faut y ajouter tous les emplois induits (commerce, artisans, services...). On peut aussi s'interroger sur les conséquences écologiques d'un tel exode : avalanches, incendies, inondations....

Sur le plan humain le bilan est encore plus lourd.

- Pour ceux qui restent à l'agriculture, la dégradation voulue des prix agricoles, la croissance des charges sur l'exploitation (fiscales, financières, d'exploitation...) sont un facteur de déséquilibre et un obstacle à toute forme d'embauche.

- Les progrès des techniques et des équipements ne peuvent compenser la perte de bras ni surtout de cerveaux. Dans beaucoup de régions l'exploitant familial doit effectuer journalièrement 12, 14, voire 16 heures de travail soit sur l'exploitation, soit pour des tâches d'animation coopérative, syndicale, mutualiste, municipale...

- La vie intellectuelle et familiale est réduite à sa plus simple expression : il en découle des problèmes de célibat, de vieillissement des chefs d'exploitation, de départ des jeunes qui n'acceptent pas cette existence sans avenir.

- Souvent, malgré la surcharge de travail, il y a nécessité d'une double activité pour le mari ou d'un emploi salarié pour l'épouse.

Les villages se dépeuplent et les villes grossissent avec leur corollaire de surcroît de charges pour les collectivités, de promiscuité, de délinquance. Globalement, sur le plan économique, les trente dernières années ne sont pas une vraie réussite, sur le plan humain et social, conséquences induites, le bilan est totalement négatif.

Nos gouvernements s'interrogent sur les mesures à prendre pour enrayer la montée du chômage, la désertification des campagnes, l'aménagement du territoire. Malheureusement, ces problèmes sont envisagés semble-t-il, de façon fragmentaire, au coup par coup.

- C'est oublier que le milieu rural possède d'énormes capacités de solidarité et de coopération et est ouvert à une foule de solutions tels les Gaec, les Cuma, les Groupements d'Employeurs... Encore faudrait-il les aider d'une façon concrète : aides à l'embauche envisagées pour les PME , primes à l'emploi, contrats emploi solidarité...

Il est temps de globaliser la réflexion et d'étudier ensemble toutes les incidences que peuvent entraîner certaines mesures, de prendre conscience des impacts positifs et négatifs de tous les choix.

Georges DESTANDAU  
Mouvement d'Action Rurale  
Lagelouse  
64270 BELLOCQ

## **II. Le Débat**

### **Que faire au quotidien ?**

L'économie a ses lois strictes et incontournables. Les ignorer, en faire fi, c'est se condamner au rêve et à la désillusion. C'est surtout entraîner les autres dans le rêve et le mensonge.

Reconnaissons que l'entreprise est ce qu'elle est, que sa mission en l'état actuel des choses, n'est pas de créer des emplois mais de faire des profits. Nous ne pouvons dénoncer des situations qui sont la conséquence logique du système que, par ailleurs, nous cautionnons.

En matière d'emploi, toutes les solutions économiques sont ardemment recherchées par les pouvoirs publics. Le chômage est hautement pénalisant pour l'homme politique au pouvoir. Cependant, les réponses de type économique restent inefficaces.

Que faire, si l'on est bien conscient que le chômage est une plaie indigne de notre civilisation, qu'il marginalise et humilie injustement des millions de personnes ?

Pour un chrétien, n'y a-t-il pas d'abord une réponse individuelle à apporter ? Nous avons à nous demander ce qui, relevant du comportement de l'individu, peut raisonnablement s'insérer dans le système économique.

Que fait chacun dans son entreprise ? Quel rôle joue-t-il dans les rapports sociaux ? Comment s'implique-t-il dans le syndicalisme ? Quelle valeur donne-t-il à l'emploi, etc. ?

Si nous reconnaissons que l'emploi est un statut, nous n'avons aucune raison d'en priver plusieurs millions d'individus. Et c'est à nous, individuellement, de refuser cet état de chose et de nous impliquer dans ce combat. L'action des agents économiques peut se révéler aussi efficace sur ce plan qu'elle l'est pour tout autre déterminant de l'économie. Faire en sorte que l'emploi ne soit pas la première variable de l'équilibre économique d'une entreprise, c'est

promouvoir, non un partage du travail mais un partage des revenus (Martin Weitzmann, "L'économie de partage"). Il y a là une notion qui met en cause tout détenteur d'un revenu suffisant, non seulement le salarié, mais aussi l'indépendant et... le retraité. Qui met en cause aussi tout le système car elle suppose une mise en commun des responsabilités de la gestion afin que ce partage des revenus se fasse dans la clarté et selon des critères incontestables. Contestation du pouvoir ? Un chrétien doit pouvoir militer pour que se modifient les rapports à l'intérieur de l'entreprise, ce qui signifie un combat beaucoup plus difficile qu'on le croit. Il n'y a pas que le patron à se sentir menacé par cette perspective. Et la question la plus importante est bien celle-ci : dans quelle mesure, où que nous soyons, acceptons-nous ce type de partage ?

### **Le partage, un slogan réussi ?**

Le partage du travail est une idée "qui plait aux chrétiens, toujours sensibles à l'appel au partage" dit un évêque (Mgr ROUET, Président de la Commission sociale de l'épiscopat) ; c'est une "idée généreuse mais trompeuse" dit un ancien ministre Martine AUBRY).

#### **1 - On partage par nécessité et non par conviction**

En matière d'emploi, le partage du travail est synonyme de perte et non de solidarité pour le Français moyen : "On va m'ôter quelque chose pour le donner à d'autres".

Des réductions de temps de travail, accompagnées de diminutions de salaire ont été décidées dans une cinquantaine d'entreprises : ce sont toujours des expériences sur lesquelles on entend revenir dès que les jours seront meilleurs, elles sont défensives, c'est-à-dire qu'elles cherchent à éviter de nouveaux licenciements.

#### **2 - Le partage institutionnalisé**

La France a institutionnalisé un système de solidarité impressionnant en termes de partage : le budget de la protection sociale est plus élevé que celui de l'Etat. Le tiers de nos revenus provient des transferts sociaux. A ma connaissance, les Français sont attachés à leur protection sociale et, bon gré mal gré, acceptent d'en payer le prix.

Est-ce aux dépens de l'emploi ? "La France a toujours incliné sans se l'avouer dans le même sens : celui du chômage... Cette crise n'est pas fatale : elle est celle d'un consensus à la française, confortable et implicite, dont l'emploi a été la victime". (1)

#### **3 - Un slogan réussi**

Le partage du travail est un slogan car il se présente comme une solution à la crise de l'emploi... alors qu'il ne l'est pas. Un slogan réussi car "il introduit une connotation morale dans une formule à caractère économique. Il n'a réussi car il a donné une parole de dignité à ceux qui, chômeurs, s'éprouvent comme exclus. Il a réussi car il a induit l'idée que l'initiative individuelle pourrait peut-être relayer une action collective peu efficace." (2)

1 - rapport d'études du groupe d'experts auprès du Premier Ministre

2 - Un membre de la MIRP

## **Que partager : le travail, l'emploi, l'emploi, l'activité, l'ouvrage ?**

On parle de partager le travail quand c'est de partager l'emploi et les revenus qui vont avec dont il s'agit. La confusion qui se fait entre Emploi et Travail est dramatique, car elle contribue à obscurcir un débat difficile mais réel. Surtout quand le travail devient la seule référence sociale.

### **1 - Travail ou emploi salarié ?**

Le travail est une activité qui produit des biens ou des services utiles à la personne ou à la collectivité. Un emploi est une situation qui relie un travailleur à une organisation par laquelle transitent des revenus.

La notion d'emploi s'est peu à peu confondue avec celle d'emploi salarié. Un travailleur indépendant, un artisan ou un notaire n'ont pas d'emploi, cela ne les empêche pas de travailler et d'en tirer de quoi subsister. L'artiste qui vend ses sculptures une fois l'an, l'écrivain qui vit de ses droits d'auteurs, la journaliste qui vit de ses piges, l'acteur qui glane le cachet, n'ont pas d'emploi. Ils gagnent un peu d'argent, sont dans des situations plus ou moins reconnues. Les intermittents du spectacle ont une convention collective, la fiscalité des droits d'auteurs et de la production artistique existe. Le travail au noir aussi.

Quand le travail rémunérateur s'identifie à emploi salarié (1), alors apparaît le chômage au sens qu'il a aujourd'hui. Dans l'organisation familiale du travail indépendant, la baisse de l'activité se traduit par une baisse de revenu collective : dans la famille de l'artisan, la famille paysanne, elle est naturellement partagée par les membres de la famille et le chômage n'apparaît pas. C'est avec la diffusion du salariat urbain que la perte de revenu, entraînée par la baisse économique devient grave : l'individu perd tout moyen de subsistance ; et les institutions de secours ou de prévoyance collective, en désignant qui avait et qui n'avait pas droit aux allocations, ont peu à peu fait émerger la notion de chômeur telle qu'on la définit aujourd'hui.

### **2 - Travail ou activité ?**

La mère de famille qui élève six enfants travaille ; elle est bien occupée, mais elle n'a pas d'emploi, elle est même inactive au sens de la statistique. Si elle garde les enfants des autres moyennant rémunération et déclaration à la mairie comme nourrice agréée, elle n'a pas plus d'emploi, mais son activité (travail) devient visible.

L'activité domestique des femmes et des hommes est encore très importante : en France, elle représente autant de temps que le temps passé au travail professionnel. En un demi-siècle, l'urbanisation avec l'accès aux réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, le chauffage central, les innovations industrielles comme les synthétiques, l'équipement électro-ménager, ont considérablement allégé le travail domestique, permettant aux femmes de répondre à l'appel de l'industrie des années cinquante et soixante. "Moulinex libère la femme" vantait un slogan publicitaire de l'époque, "pour qu'elle aille à l'usine", aurait-on pu rajouter en lisant les préoccupations des experts de l'époque (Insee, Ined, Plan).

### **3 - Travail ou ouvrage ?**

Depuis la sortie du jardin d'Eden, l'homme travaille pour gagner son pain, c'est la malédiction fondatrice de l'humanité : "tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" (Gen 3, 19). Le travail est un supplice ; le mot "travail" vient de "trepalium" en latin, c'est à dire trois fois le supplice du pal. Cette malédiction adressée à l'homme, masculin, était assortie d'un corollaire féminin : "ta femme engendrera dans la douleur", c'est ce que l'on appelle toujours le travail de l'accouchement.

A côté de ce supplice dont on pleure aujourd'hui la raréfaction, s'oppose une autre idée du travail. L'homme est un être agissant, il se réalise dans l'action et dans le produit de son action (P. Ricoeur). L'homme se réalise à travers son travail : il fait du bel ouvrage ; il produit une oeuvre (Hannah Arendt). C'est évident pour l'artiste. C'est aussi vrai pour l'artisan ; c'est encore vrai pour l'ouvrier de métier qui peut faire montre de son tour de main. Ce n'est pas l'image que donne le travail à la chaîne ou les travaux pénibles de la mine ou des champs. Mais est-ce si vrai ? Même le travail le plus pénible peut être la dernière chance offerte à l'homme de conserver sa dignité dans l'accomplissement de lui-même et de son potentiel créateur.

A. Soljenitsine l'a décrit dans un cas extrême : le Goulag. Ivan Denissovitch, condamné aux travaux forcés, trouve sa rédemption et sa joie dans l'accomplissement de sa tâche, en dépit des conditions effroyables de climat et de répression brutale. Sa liberté, il la gagne par ce combat avec la matière, le ciment gelé et le parpaing trop lourd pour son ventre d'affamé, dans le but de réussir à monter le mur d'une rangée le plus droit possible.

#### **4 - Travail nourricier ou identité sociale ?**

"Il y a bien quelque part quelqu'un qui a besoin de moi", se désespère la chômeuse citée par Bertrand Vergniol (Réforme du 20 novembre 1993). "L'homme ne vit pas de pain seulement". Il ne travaille plus seulement pour se nourrir. Aujourd'hui, cette place est donnée par le travail. C'est récent, deux siècles environ. Dans l'Ancien Régime, la place de chacun était donnée par la naissance et la religion régulaient et justifiaient l'équilibre social.

Travailler était indigne d'un noble. Son rôle était de porter les armes, ne rien faire en temps de paix ne lui ôtait pas son existence sociale. Le bourgeois aspirait à faire des affaires le plus vite possible pour pouvoir vivre de ses rentes au plus tôt, vers quarante ans si possible. Les paysans travaillaient dur dans les moments forts des labours, des semailles et des moissons. Et l'année était rythmée, non par les congés payés, mais par la succession des fêtes religieuses très nombreuses, qui étaient autant de jours chômés (au sens ancien du mot : ne pas travailler). La religion structurait l'espace public. Dans les fêtes aussi, la place de chacun se jouait et se donnait à voir dans des mises en scène collectives.

Avec la révolution industrielle, la religion a progressivement cédé la place au travail dans le rôle de "Grand Intégrateur" selon le mot d'Yves Barel (2). Désormais, c'est le travail qui définit la place de chacun dans la société. Et la religion bascule dans la sphère privée. En deux siècles, on a assisté à une interversion entre les fonctions respectivement dévolues à la religion et au travail dans l'espace public et l'espace privé.

#### **5 - Quelle activité partager qui préserve la dignité et recrée du lien social ?**

Les plaidoyers pour le partage du travail d'André Gorz, de Guy Aznar ou de Guy Roustang se situent dans l'au-delà de la norme salariée (3). Le temps libéré devra permettre

l'épanouissement individuel dans des activités créatrices ou des engagements familiaux ou civiques. Saurons-nous être comme les citoyens athéniens porteurs de culture et construire du collectif hors de la norme travail actuelle ?

Belle utopie pleine d'espérance, et ne fût-ce que pour sortir de la dépression collective, on voudrait y souscrire. Mais ils font porter un projet ambitieux d'inversion radicale des modes de vie et des valeurs par les couches sociales les moins armées pour cela. Les transformations majeures des modes de vie ont toujours été portées par les couches moyennes, à l'abri de la nécessité et désireuses d'un changement des positions relatives (bourgeoisie révolutionnaire en 1789, ouvriers professionnels qualifiés portant le mythe de la classe ouvrière unitaire à partir de 1848... ).

Pour que la place de chacun ne soit plus identifiée à sa place dans l'emploi, mais soit liée à son activité sociale, à la reconnaissance par les autres de sa capacité de créer et de créer du lien, il faut autre chose que des mesures de gestion économique. C'est un "travail" ou plutôt une oeuvre politique, voire éthique de longue haleine, qui suppose résolue l'aggravation actuelle de la misère des exclus, et qui prenne le temps d'un vrai débat où chacun progresse dans sa conscience individuelle, contribuant ainsi à faire progresser la conscience collective pour briser les consensus mortels sur lesquels nous sommes un à un et collectivement arc-boutés.

(1) En 1993, 80% des actifs sont salariés. Ils n'étaient que 50% en 1950.

(2) Yves BAREL, La quête du sens, comment l'es prit vient à la Cité, Le Seuil , 1987. (3) Guy AZNAR, Travailler moins pour travailler tous, Syros, 1993.

André GORZ, Métamorphoses du travail. Quête du sens, Critique de la raison économique, Galilée, 1991.

Bernard PERRET, Guy ROUSTANG, L'économie contre la société, affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle, Le Seuil, collection Esprit, 1993.

## **Que valent aujourd'hui nos mythes fondateurs (le progrès... ) ?**

*Eléments pour une réflexion sur le sens de l'histoire*

Sans trop idéaliser le passé, il semble que notre société occidentale, produit conjugué du Christianisme et des Lumières, a participé à la construction d'un modèle économique et industriel.

Ce modèle a vu son commencement et sa fin dans l'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle et la délocalisation industrielle de cette fin de siècle.

Un ordre social et économique s'est alimenté d'analyses et d'interprétation de la réalité que nous pourrions aujourd'hui considérer comme des mythes. Ils se résument à celui d'une histoire qui avance vers un but, celui du bonheur de l'homme ou de l'humanité ; ils reposent sur des critères connus ; le progrès technique, l'expansion continue, l'humanisation du monde. Bref, notre société occidentale, avec ou sans ses colonies, a bâti une histoire dans laquelle l'humanité pensait gravir l'échelon du mieux-être. Certes, il fallait prévoir des soubresauts (guerres mondiales, guerres et conflits coloniaux, récessions, etc.), des péripéties, mais aux



yeux de la grande Histoire, le progrès, l'expansion, bref le royaume approchait de jour en jour. Dans un premier temps, il s'agissait d'apporter un peu plus d'avoir, remplir le corps ; dans un second temps, il s'agissait d'apporter un peu plus d'être, remplir les esprits. Le principe fondateur cohérent et intégrateur de la société était donc ce principe de réalité : l'histoire se caractérise par un progrès continu et une amélioration des conditions de vie.

Cette cohérence blanche, européenne et chrétienne, va s'imposer jusqu'aux extrémités de la Terre. Le travail s'affirme comme le passage obligé pour participer à cette nouvelle création. Dans ce champ, le protestantisme semble mieux faire que le catholicisme ou l'orthodoxie.

### **\* Première transformation**

Le travail va perdre sa fonction essentielle : apporter la subsistance nécessaire à la vie ou la survie du groupe. L'industrialisation et le début de l'économie de marché à l'intérieur de cette histoire en mouvement, va ouvrir des perspectives nouvelles.

Le travail, bien réglé, réglementé, apporte plus que le nécessaire. Il peut donc de manière très pédagogique illustrer que l'on participe bien à cette expansion nouvelle. Petit à petit, l'ouvrier a le sentiment de devenir acteur pour ne pas dire auteur de son avenir et de sa promotion. Car là aussi, il faut penser en termes de promotion pour admettre une connivence, une cohérence entre ma vie personnelle et l'Histoire qui avance.

### **\* Deuxième transformation**

Le travail manuel, (celui de la grande industrie traditionnelle, minière ou de transformation), a des gains de productivité considérables grâce à l'évolution et au progrès technique.

Ce progrès accepté et refoulé, désiré et méprisé, avance inexorablement ; l'homme fabrique de plus en plus et en moins de temps. Bref, une brèche s'ouvre dans son emploi du temps. Les congés payés, la retraite payée, la maladie payée, voilà des transformations radicales qui perturbent 50 siècles d'habitudes.

### **\* Troisième transformation**

L'industrie des services remplace l'industrie traditionnelle et avec elle tous les points de repères d'un siècle et demi de dialogues et de luttes va perdre de sa pertinence. L'industrie traditionnelle est délocalisée pour des raisons économiques. Les regroupements industriels permettent une meilleure compétitivité.

Un ensemble d'autres facteurs vont se conjuguer pour arrêter la spirale de l'emploi. Un déficit s'installe entre l'offre et la demande. Mais la cohérence fondatrice et intégratrice n'est pas mise en cause. Le progrès, l'expansion se poursuivent et nous assistons à un déplacement vers l'Asie de l'utopie en marche. Plus qu'une cassure, qu'une perte, nous participons au rééquilibrage d'une histoire qui poursuit sa longue avancée victorieuse. Certes, là aussi, il y a des soubresauts, des vides qui n'ont pour fonction que de favoriser le discours dominant. La relance chez nous aura cette vertu de maintenir le cap sans mettre en cause la route décidée depuis le commencement de la course.

### **\* Premier constat**

Il semble que l'idée du progrès, d'expansion continue (de géographique, elle est passée à l'économie et au technique), soit l'élément fondamental du projet d'intégration au modèle occidental. Il fonctionne toujours. Les transformations, les soubresauts, ne mettent pas en péril cette vision au niveau international.

### **\* Deuxième constat**

Pour rentabiliser sa production, le système économique a besoin d'une main d'oeuvre bon marché, peu organisée syndicalement. L'économie et son support industriel font un retour en arrière du point de vue des acquis sociaux et culturels. Cette première brèche dans le consensus du progrès est rapidement colmatée par deux discours contradictoires mais, somme toute, articulés sur la même logique. Le premier consiste à maintenir une foi dans la reprise industrielle, dans la création de nouveaux produits et la découverte de gisements d'emplois. Le second s'oriente vers une utopie présentée de manière réaliste autour du thème du partage, de la diminution du temps de travail et la création d'une société nouvelle fondée sur le temps libéré.

L'histoire dans sa réalité universelle ou locale (européenne) reste perçue, comprise dans une perspective d'évolution, de progrès à tous les niveaux. Le discours et la pratique dominante imposent cette vision au-delà des difficultés rencontrées.

### **PERSPECTIVES**

La société est ébranlée par un soubresaut plus intense que de coutume. Les vieilles méthodes pour résoudre les problèmes ne portent plus les espérances souhaitées. Bref, les solutions envisagées dans le quotidien apportent plus de déficit de bénéfice aux intéressés. L'ombre d'un doute se réfléchit sur les modèles toujours affichés.

Le progrès est-il possible sans pauses ? Jusqu'où peut-il aller ? Faudrait-il renoncer à une partie essentielle de la promesse, à savoir ma promotion et celle des miens ?

Soulignons que cette formulation générale ne dit rien sur les inégalités existantes dans la société, quand elle ne les cache pas. A lire certains propos sur le partage, nous risquerions d'oublier les différents destinataires de cette nouvelle stratégie, sachant que le partage nécessite quelque chose à partager.

Plus que sur le travail, l'emploi, le salaire ou les revenus, il apparaît important reprendre à notre compte une réflexion sur le sens de l'histoire, sur les contenus des mythes fondateurs - tels que le peuple, le progrès, l'expansion, etc.

L'interprétation du monde et de l'histoire permettra ainsi de replacer le travail et son adjuvant, le salaire, dans une nouvelle perspective.

### **Nos valeurs : approches bibliques**

Piste de petits cailloux blancs pour le monde du travail, dans la grande forêt des incertitudes

### **PREMIERE ETAPE : LE GRAND PATRON**

Dans les évangiles bibliques, Jésus de Nazareth met régulièrement en scène 3 catégories de personnes en relation directe avec le monde du travail : le patron, l'ouvrier et l'intendant. Mais au bout des évangiles, le lecteur aura compris qu'il s'agissait de démontrer ce que les Ecritures affirmaient déjà : il y a un patron, Dieu. Et il y a un seul Dieu. Tous les autres sont intendants ou ouvriers. Intendants si on les considère sous l'angle de la propriété, ouvriers précaires si on les classe en termes de métier.

### **Tous gestionnaires**

L'histoire dite du riche insensé, dans l'évangile de Luc au chapitre 12, illustre bien ce qui concerne la relation d'intendance. Jésus raconte une parabole : "les terres d'un riche particulier avaient beaucoup rapporté et le bonhomme se demandait : qu'est-ce que je vais faire ? Je ne sais pas où ranger pareille production ! Alors il dit : voici ce que je ferai : je démolirai mes entrepôts et j'en construirai de plus grands et j'y rangerai tout mon blé avec tous mes biens et je me dirai à moi-même : mon vieux, tu as des provisions pour des années, repose-toi, mange, bois, amuse-toi... Alors Dieu lui dit : pauvre fou ! Cette nuit, on te demande de rendre ton âme. Alors tout ce que tu as entrepris, c'est pour qui ? Tel est celui qui accumule pour son propre compte au lieu de s'enrichir pour Dieu" (Luc 12/16-21).

Ce texte est bien la parabole de la maîtrise illusoire, montrant comment même un propriétaire deux fois riche - de capital et du produit de ce capital - n'est en définitive maître de rien, pas même de son souffle.

Il n'y a donc devant Dieu et aux yeux du croyant que de faux propriétaires ou de vrais dépositaires, gérants d'un bien qui leur est au mieux confié, tous comptables devant un Autre de ce qu'ils croient détenir, ayant tous quelque chose à rendre (des comptes, de l'argent, leur vie...).

Avoir ou ne rien avoir, telle est bien la question de vie ou de mort, mais au tribunal du grand Patron, il n'existe pas de degrés de légitimité dans l'avoir. Il y a des dépositaires, des voleurs et des spoliés.

### **Tous précaires**

Quant au rang d'ouvrier précaire, Jésus le définit dans ce passage de l'évangile de Luc où il demande : "Lequel d'entre vous, quand il a un esclave qui rentre le soir après avoir trimé toute la journée va lui dire : "viens vite te mettre à table" ? Bien au contraire, vous lui direz : "Prépare-moi à dîner et viens me servir à manger à boire - et proprement ! Après, tu pourras manger et boire à ton tour". Et lui témoignerez-vous de la reconnaissance pour avoir fait ce qui lui était prescrit... ?"

De même vous, quand vous avez accompli tout ce qui était prescrit, dites : "Nous sommes des esclaves inutiles ; ce que nous avons fait, nous avons besoin de le faire" (Luc 17/7-10).

Or, c'est à des patrons que ces mots sont destinés ("Lequel d'entre vous, quand il a un esclave... ?"). Ce qui signifie que pour tous ceux qui se croient utiles, le modèle de l'utilité se trouve entre les mains du dernier des manœuvres, celui qu'on peut virer à discrétion (il y en a 100 qui attendent devant la porte pour prendre sa place). Et si le titulaire d'un contrat de réinsertion embauché quelque , mois pour remplacer un répondeur téléphonique trouve qu'il exécute un travail inutile, il peut aussi se demander s'il est tellement plus utile de fabriquer

des voitures, de vendre des chaînes HIFI qui reproduisent la musique mieux qu'elle n'a été exécutée, de présider l'Assemblée nationale ou de filmer des caresses... Il n'y a pas de sens à chercher dans le boulot, sinon celui de la survie auquel correspond l'effort du "serviteur inutile" : il gagne le droit de se mettre à table. Mais Ballardur aussi. Et aussi Cantona. Tous chasseurs de bifteck. Avec plus ou moins de cérémonie autour du bifteck pour ceux qui l'ont attrapé.

Si le boulot a un sens, il n'en a pas d'autre que celui-là, qui par ailleurs mérite tout le respect du monde puisqu'il représente le retour à la réalité : le casse-croûte, cause commune à toutes les créatures, racine de toute oeuvre et de tout métier. Car "tout ce que fait l'homme, il le fait pour sa bouche" (Ecc 6/7).

### **Tous sauvés**

Mais qui dit : "le sens de la vie n'est pas à chercher dans le boulot", ne dit pas pour autant : "la vie n'a pas de sens". Surtout pas ! Ma vie a un sens quand elle le reçoit. Et elle le reçoit du grand Patron qui peut donner du sens à mon boulot aussi. (Cela s'appelle la grâce), mais qui ne me laisse pas privé de sens, bon à jeter aux chiens quand je perds mon emploi. Privé d'emploi, c'est de pain, d'argent, d'indépendance que je dois me mettre en quête, pas de sens : le sens de ma vie vient d'ailleurs, le sens de ma vie est ailleurs que dans le boulot.

Si je trouve quand même dans mon boulot un autre sens, c'est par surcroît, par grâce, en prime - ou par abus pathologique. Et si aujourd'hui la vie des chômeurs ou des retraités paraît si souvent privée de sens, ce n'est pas parce que sens égale travail, mais parce que le travail avait pris la place du sens. Et que le salariat avait pris tout le sens du travail (d'où, par ex., la dévalorisation du bénévolat par rapport aux fonctions salariées).

### **DEUXIEME ETAPE : LE GAGNE-PAIN ET LA GRACE**

A lire la Bible et à vivre la vie, on s'aperçoit (on se rappelle) que "travail" diffère "d'emploi" et "qu'emploi" ne se confond pas avec "activité". Mais alors qu'est-ce que le travail ? Dans la Bible, le travail est un effort transformateur (Gen 1/31 - 2/4), un gagne-pain et un garde-crédit (Gen 2/5-6 ; 15-16 - Ecc 6/11), un combat et souvent une souffrance (Gen 3/16-19). Mais pas une source d'identité pour les personnes ou les groupes à l'exception de l'esclave à qui il fournit une définition négative de créature réduite à l'état d'objet productif. Or, aujourd'hui, le travail salarié reste plus que jamais le principal point de repère par lequel les individus se situent en société. Alors même que deux de ses composantes bibliques lui échappent de plus en plus : l'activité formatrice et le gagne-pain. En effet, un certain nombre d'entreprises transforment toujours la matière, mais les hommes qu'elles emploient n'ont plus guère part à cette action. Et comme ceux qu'elles n'emploient pas sont de plus en plus nombreux, de plus en plus nombreuses sont les personnes qui ne trouvent pas dans l'entreprise leur gagne-pain - situation paradoxale puisque la redistribution sociale qui procure aux Français une part importante de leur pain continue à dépendre presque exclusivement du travail par le biais des cotisations versées par les personnes qui ont un emploi : pour plusieurs millions de Français, ce matin, le gagne-pain, c'est les autres.

Quant à sauvegarder la création, le moins qu'on puisse dire est que cette vocation de notre ancêtre Adam n'a pas encore trouvé son accomplissement sur le marché de l'emploi.

D'où le double problème posé au lecteur de la Bible : le livre semble dire à la fois que l'homme ne vivra pas de pain seulement (Deut 8/3 - Luc 4/4), et qu'il a un besoin invétéré de gagner le pain qu'il mange (Gen 3/19 ; Luc 10/7 ; 1 Tim 5/18 ; 2 Thess 3/10).

Si donc l'homme ne vit pas de pain mais de la Parole et de la grâce de Dieu, augmentons cette part de grâce que manifeste en société la redistribution gratuite des richesses collectives. Gratuite, elle l'est lorsque les indemnités et les allocations dont elle se constitue n'obéissent pas aux mérites ou au rang social des bénéficiaires mais à leur niveau de besoin. Chaque être humain noir, jaune ou blanc, gros, athlétique ou malade existe de plein droit devant Dieu ; il nous reste à garantir l'exercice de ce plein droit inconditionnellement.

Seulement, l'homme a besoin de mériter le pain qu'il mange, si bien que le pain de la redistribution est condamné à produire la rancœur de ceux qui les reçoivent : "Je ferai n'importe quoi sauf le trottoir pour avoir un salaire" - parole d'ouvrière. Pourquoi n'importe quoi ? Pour être indépendante. Pourtant, le salariat par définition, entraîne la dépendance. Mais contractuelle et conflictuelle à la différence de celle que provoque l'assistance sociale ou même les boulots plus ou moins fictifs, les stages plus ou moins factices, organisés autour de l'aide publique. "On nous occupe" observent alors certains lorsqu'ils perçoivent que dans de telles "entreprises", l'emploi des hommes prime sur l'utilité du produit.

Par comparaison, on attribuera alors un sens plein aux autres emplois, les "vrais". Aussi bien, le salarié qui fabrique des objets qui se vendent avec bénéfice (bagnoles, matériel HIFI, etc.) a physiquement la sensation de son utilité et de l'indépendance que lui procure le fait d'avoir mérité son salaire, gagné sa vie. Une telle sensation est-elle fallacieuse ? Peut-être bien. Mais précieuse aussi : le mirage du boulot utile est précieux parce que construit sur une expérience vraie : aucune aide n'est libératrice.

Sauf l'aide de Dieu car Il est le Seul devant qui je peux sans déchéance ne rien mériter. Le seul dont je peux dépendre sans perdre ma liberté. Et pour qu'une semblable relation soit tentée honnêtement entre les humains, il faut que Dieu y soit mêlé (qu'elle ait lieu "en Dieu" ou "en Christ" comme dit l'apôtre Paul). Hors de lui, la grâce existe mais elle n'a pas le même sens : elle est favoritisme et privilège ou suppléance et pitié. Ainsi, les Hébreux conduits au désert par Moïse et condamnés à vivre de la grâce de Dieu, regrettaient-ils l'Egypte et les travaux forcés qui leur rapportaient... un salaire (le pain quotidien). Et quand le désert contre toute attente les nourrit, ils restent plus désemparés que reconnaissants : qu'est-ce que c'est que ça (Manou) ?... ça ne se conserve pas... C'est insipide, ça ne vaut pas les menus du bagne égyptien, etc... (Ex 16 ; Nb 11).

Que faire donc lorsqu'on souhaite, à rebours des politiques engagées en Europe pendant les années 90, introduire une part supplémentaire de grâce dans la vie sociale ? Prier, payer, peser et inventer. Inventer, après la Sécu, le RMI et la CSG, modes de financement de la redistribution nationale plus larges que ceux d'aujourd'hui qui reposent uniquement sur le salaire des travailleurs. Inventer de nouvelles démarches de production pour transformer la matière et créer des richesses sans détruire la vie.

Prier parce que la conversion des mentalités ne s'établit pas par décret ministériel. Payer pour diminuer les inégalités. Peser sur les décideurs. Ensemble de démarches qui supposent qu'on se groupe, qu'on passe des alliances, qu'on soit nombreux. Afin que la grâce sociale, la providence publique soit l'affaire de tous ou presque. Car tant qu'il existera des gens qui partagent et des gens avec qui on partage, la grâce ne peut avoir pour ses bénéficiaires le goût

du pain gagné : il est dur d'éprouver de la gratitude quand soi-même on ne reçoit jamais de remerciement. Quand on n'a jamais l'occasion ou les moyens de se montrer généreux. Grandeur du quémendeur qui pardonne ! Et honneur du cotisant qui assume ! Car, en plus, la grâce sociale laisse d'ordinaire à ceux qui paient l'impression d'avoir été volés, de faire partie de ceux qui sont "toujours" taxés. En société, le partage n'est vivable que lorsqu'il prend la forme de l'échange.

### **TROISIEME ETAPE : LA STERILITE PROMETTEUSE**

Dans la Bible, deux expériences s'apparentent à celle, contemporaine, du chômage de longue durée : l'exil et la stérilité. L'exil parce que le chômage prolongé est un exil intérieur : "on sort plus : qu'est-ce qu'on irait faire dans la rue ? Regarder les magasins ? On peut même plus y entrer pour acheter ce qu'il y a derrière la vitrine... ". La stérilité parce que dans le Moyen Orient biblique, la femme sans enfants vit la honte, la réclusion, l'impression d'inutilité que connaissent aujourd'hui tous les marginalisés de l'emploi. Or, de l'exil surmonté est née la foi au Dieu universel, et d'une longue lignée de femmes stériles qui va de Sara à Marie sont nés par grâce de Dieu plusieurs des plus grands prophètes d'Israël.

De même, un jour, la traversée du chômage débouchera sur la prophétie, d'où sortiront un nouveau contrat social et de nouvelles clefs de répartition des richesses. Pour peu qu'elle soit vécue comme la traversée biblique de la stérilité : dans la prière (cf. 1 Sam 1/9-20). Ce qui impose que par tous les moyens avouables et inavouables, les croyants partagent l'expérience et le poids du chômage avec tous ceux qui, autrement, n'en seront jamais les prophètes mais seulement les victimes, partagent leur expérience et prennent le relais de leur révolte, qu' à eux seuls les sans-emploi ne parviennent jamais à faire entendre.

### **QUATRIEME ETAPE : EN ATTENDANT**

Libérés d'Egypte où ils étaient esclaves, sortis du désert où ils ne gagnaient pas leur pain, on raconte que les Hébreux, à leur arrivée en terre promise, ont mis au point une loi conçue pour harmoniser la grâce et le travail. C'est la loi du sabbat, qui organise le calendrier en cycle de 7 jours, 7 semaines, 7 mois, 7 années, 7 "semaines d'années" (c'est- à-dire 49 ans). Chacun de ces cycles est ponctué par un repos d'un jour, d'une semaine, d'un an. Au cours de ces arrêts de la production, les hommes se reposent ainsi que la terre, les esclaves, les animaux et par conséquent les (rares) machines. Dans le même temps, les prisonniers sont libérés, les dettes remises et au bout du compte, les terres vendues reviennent à leur propriétaire initial : la collectivité (Gen. 2/2-3; Ex. 20/8; Lévi. 25; Deut. 15/1-15; Es. 61/1-11 - 63/4; Jér. 34/822; Luc 4/16-21).

Cette loi, qui concilie la possibilité de s'enrichir individuellement et l'interdiction de rendre héréditaires les inégalités, s'appuie sur un article de foi extrêmement audacieux : Dieu répondra à la fidélité du peuple par l'abondance de la terre, de sorte que les années précédant la mise en jachère rendront double récolte... (Lévi. 25/20-22 ; 26/2-13). Elle a été rendue inapplicable au temps de Jésus par l'absence de maîtrise politique sur les terres, devenues colonie romaine, ou pernicieuse au temps de Paul par les caprices météorologiques qui ont plusieurs fois fait précéder une année sabbatique par une année de disette ! Mais aujourd'hui, ne devrions-nous pas dire que la grande utopie sabbatique devient réaliste puisque le progrès des techniques permet de régulariser la production des richesses ? Et qu'à défaut de répartir l'emploi, nous allons pouvoir partager les ressources ?

On va sans doute nous répondre que le système sabbatique relève d'une société religieuse où le mot "commandement de Dieu" fait loi, et n'a plus aucune pertinence dans la société post-religieuse du XX<sup>e</sup>, et que, par ailleurs, l'internationalisation de l'économie rend illusoire toute maîtrise locale d'un projet aussi ambitieux... Et le problème redevient celui du pouvoir politique ! Ce n'est pas parce que nous vivons dans une société sécularisée que nous ne pouvons pas incarner l'esprit du système sabbatique car, naguère, la sécurité sociale, gigantesque entreprise de péréquation nationale a bel et bien pris racine et floraison dans une société industrielle et laïque. Mais parce qu'aujourd'hui, comme les Israélites au temps de Jésus, nous sommes privés de la maîtrise de notre sol. Nous sommes une colonie de notre économie. Condamnés à attendre que revienne la bonne année pour remettre les dettes, libérer les esclaves ou loger les chômeurs et la bonne conjoncture économique ("sortie du tunnel", "retournement de tendance", "reprise"... ) qui permettra au politique de prendre les justes décisions dont il rêve. Telle est la nouvelle impuissance. Et la raison pour laquelle tant de bons esprits qui prétendent aujourd'hui s'attaquer aux problèmes du chômage et de l'exclusion sociale réforment le dictionnaire et restructurent les concepts mais ne touchent pas à l'injustice réelle.

Mais tout le monde ne peut pas se contenter d'attendre. Se pose donc la question : quoi faire en attendant et à quelle échelle agir ?

Pour les élus et les financiers, le niveau visé est celui de la planète ou de grands ensembles comme l'Europe. A ce niveau, une certaine gouvernabilité existe théoriquement grâce aux grands organismes internationaux de concertation politique et d'organisation commerciale. Mais en pratique, on risque fort de s'y retrouver devant ce que représente, au temps de Jésus, l'attente du Jubilé : un espoir et des possibilités d'autant plus différés que leur destinataires sont plus bas dans les hiérarchies. Quand, du moins, des stratégies mondiales n'aboutissent pas tout trivialement à servir des intérêts particuliers...

Le niveau opposé est ici et maintenant. C'est le terrain privilégié par Jésus de Nazareth en son temps : rompant avec l'attente du moment de la grande maîtrise qui permettra la grande réparation... proclamer le Jubilé tout de suite, ici, à l'échelle du voisinage. Et promener la nouvelle. Aujourd'hui, le voisinage, c'est la caisse de solidarité plus ou moins légale à l'aide de laquelle un groupe librement constitué, aide quelques copains à franchir un mauvais pas et c'est aussi le jumelage du même groupe avec une association d'Indianapolis, Budapest ou Pinerolo. Ainsi, avec très peu d'argent, les Equipes Ouvrières Protestantes réussissent à créer et tisser de vrais liens sociaux sur le terrain local et à l'échelle de l'Europe. Parce qu'elles n'attendent rien d'en haut : le haut (de l'Etat, de l'Union européenne...) est un niveau avec lequel il faut certes compter, mais dont on ne doit pas attendre des solutions, puisqu'il faut au contraire les lui apporter. Sans les EOP, l'Europe est fichue !

Ici encore, il ne s'agit pas de renouveler le Big Bang, mais de suivre le modèle d'action évangélique. Ainsi, Jésus, devant la foule affamée, multiplie les pains. Du dénuement, il fait sortir l'abondance (Marc 6/30-44 et 11). Parlant du fossé qui sépare le riche du pauvre, il déclare à l'intention des riches : "Ils ont Moïse et les Prophètes, qu'ils les écoutent (Luc 16/29-31). Et "Moïse et les prophètes" sous-entendent certainement la loi du Sabbat-Jubilé. Contre la misère, Jésus agit donc par le miracle et la loi. A nous d'en faire autant. En logeant les sans-abri (cotisons-nous avec une foule de non-protestants qui n'attendent qu'un geste et achetons... Roubaix par exemple) ; en transformant la matière (réparons... Roubaix par exemple) ; en instruisant les pauvres en esprit (des personnes éclairées fabriquent plus, gaspillent moins, échangent mieux, n'obtempèrent pas à la publicité...) ; en répartissant du fric (recommençons

à créer des caisses communautaires de solidarité tout en visant à renouveler l'alliance avec la Sécu... côté usagers) etc.

Ces images ne sont pas les meilleures et ce paragraphe est mauvais, mais il n'est plus tolérable d'achever un exposé traitant du malheur d'autrui sans ouvrir la foire aux propositions et prendre au moins le risque d'en sortir ridicule. Car il est certain que le miracle est possible, à condition de partager du fric et de la foi. C'est ainsi qu'il a déjà eu lieu dans l'Histoire ancienne et dans l'Histoire récente : comme Jésus multipliant les pains a fait jaillir de l'indigence la fraternité et l'abondance, les fondateurs de la Sécurité Sociale ont rendu de très pauvres gens "capables" de se payer les soins hospitaliers les plus coûteux ! Ils ont opéré ce miracle en s'appuyant sur une foi religieuse : celle qui visait dans la lère moitié du XXè, un ersatz du Dieu nommé "Progrès social". Cette religion est éteinte aujourd'hui. Il serait fâcheux que, disciples du vrai Dieu, les Chrétiens ne reprennent pas désormais l'initiative de la multiplication des pains.

Jean-Pierre MOLINA

### **III. L'action**

#### **Introduction**

Sans attendre le déplacement des consensus "tueurs d'emplois", sans attendre d'illusoires miracles venus d'en haut (le grand soir..., un référendum..., une révolution..., un homme providentiel...), il faut agir. Agir au quotidien dans son entreprise, son quartier, pour imaginer d'autres formes de travail, de modes de consommation..., participer à l'avancée démocratique des idées en suscitant des groupes de "partage (!)", de réflexion, c'est déjà un pas. Il faut le faire, mais c'est lent. Et l'exclusion est à nos portes.

Nombreux sont ceux qui l'ont compris et qui ont créé ou ont rejoint des associations qui aident les chômeurs ou favorisent les créations d'emploi. Ils animent des entreprises d'insertion dont la particularité est de s'insérer dans le tissu économique tout en employant et en "remettant à flot" ceux que l'on appelle des personnes en difficulté. Ce qui est en partie aussi le rôle des associations intermédiaires.

Recenser toutes les actions individuelles devient heureusement impossible. Il y en a plusieurs milliers. Ici, c'est un maire qui tente de transformer certaines subventions en emplois salariés. Là, c'est un groupe de bénévoles qui s'appuie sur la mission locale pour créer une association intermédiaire sur le plan régional. On trouvera un ancien ministre pour rassembler des chefs d'entreprise, ou encore un haut fonctionnaire dont le temps libre est occupé par l'animation d'une association d'aide aux chômeurs.

Toutes ces formes de lutte contre l'exclusion relèvent de l'initiative personnelle. Que les chrétiens semblent s'y trouver en majorité ne devrait pas être de nature à nous étonner. En somme, on pourrait déformer l'adage et dire : Aide-les et le ciel les aidera. Car, à chaque fois, il s'agit de redonner confiance par un mélange bien dosé de générosité et de compétence.



## **Quatre mouvements pour l'insertion**

### **I - EUREKA-SERVICE**

Association intermédiaire, créée par la Mission Populaire Evangélique à la Maison Verte (127 rue Marcadet, Paris 18è).

\* But :

Créer des emplois à temps partiel pour des chômeurs de longue durée : à la fois remise immédiate dans le circuit du travail et de la socialisation, donc de la dignité, et passerelle souvent indispensable vers un travail stable à temps complet.

En parallèle, accompagnement individuel des personnes pas encore en mesure d'assumer un travail (bilan, suivi, réapprentissage des contraintes du travail, présentation, démarches, CV...).

\* Moyens :

Une Association autonome ; un Organisme de formation comme partenaire (MEDIATION) ; les aides publiques pour les Associations intermédiaires ; les locaux de la Maison Verte ; un groupe de bénévoles engagés et de qualité, pour la plupart issus de la Maison Verte ou qui sont venus grâce à ce projet.

\* Action :

Démarrée en juin 93, Eureka-Services crée de 1 000 à 1 500 heures de travail chaque mois pour une cinquantaine des 500 personnes inscrites dans son fichier (chiffres début 94).

Types de travaux : à domicile, ménage, courses, garde d'enfants ou de personnes âgées, bricolage, peinture, travaux divers, secrétariat. Pour particuliers et entreprises. Peut assurer la rénovation de presbytères et locaux paroissiaux !

L'heure de travail est facturée entre 60 et 80 F, toutes charges sociales et assurances comprises ; l'Association se charge des fiches de paies et autres démarches.

\* Intérêt du projet :

Aide concrète à des personnes sans emploi, en "urgence sociale" ; articulation de la dimension entreprise et de l'accompagnement personnel ; occasion d'engagement pratique et efficace pour des bénévoles des paroisses ou des postes de la Mission Populaire ; visibilité et concrétisation de la foi d'une communauté.

EUREKA-SERVICE, 2 rue Diard, 75018 Paris - 46 06 06 00

### **II - MIRP ENTREPRISE**

Une association créée en 1981, ayant pour objet l'accompagnement des chercheurs d'emploi, avec une équipe de conseillers professionnels.

L'association propose une structure d'accueil, c'est-à-dire :

- un suivi individuel ;
- des conseils en techniques de recherche d'emploi - un accompagnement adapté à la demande ;
- une initiation en bureautique ;
- des animations de groupe sur les techniques de recherche d'emploi.

Ensemble, nous faisons un bilan de compétence. Nous comparons ensuite le projet professionnel avec la réalité du marché du travail et nous indiquons de nouvelles pistes de recherche. Nous étudions le contenu des curriculum vitae, des lettres de candidature et nous réalisons des simulations d'entretiens.

Nos adhérents sont alors mieux préparés à mettre en valeur leurs qualités et compétences professionnelles, ce qui augmente leurs possibilités d'embauche.

Notre action s'adresse à toutes les catégories professionnelles moyennant une cotisation annuelle.

Notre permanence fonctionne du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h.

MIRP ENTREPRISE 5 rue Roquépine - 75008 Paris Tél. : 1/ 42 66 09 83

### **III - BANQUE D'EXPERIMENTATION B.D.E.**

Devant la montée du chômage et cette tendance à croire que sa croissance ou sa stabilisation à un niveau difficilement tolérable est inéluctable, le C.F.P.C. a mis en place une banque d'expérimentation visant à mettre en exergue toutes les expériences qui prouvent que l'on peut lutter, innover, pour aller contre cette tendance. Montrer que l'économie n'est pas plus forte que l'homme. Montrer que l'homme, quand il prend son frère en considération, peut inventer des chemins nouveaux pour partager le travail, être créateur de richesses, expérimenter des solutions évitant l'exclusion.

Le C.F.P.C. affirme que l'économie est au service de l'homme et non l'inverse et sa banque d'expérimentation veut simplement prouver que des chemins existent qui confirment ces dires. Centre Français du Patronat Chrétien 24 rue Hamelin - 75116 Paris Tél. : 1/45 53 09 01

### **IV - UNE ENTREPRISE D'INSERTION**

L'entreprise d'insertion a un double objectif :

#### **1 - Economique :**

Comme toute entreprise classique, elle doit atteindre le chiffre d'affaires nécessaire à son existence, répondre aux critères de qualité et de rapidité d'exécution imposés par sa clientèle.

#### **2 - Social :**

Insérer une main-d'oeuvre exclue, sans formation.

Le personnel accueilli en insertion est appelé à quitter l'entreprise dès qu'il aura acquis savoir-faire technique et savoir être social afin que l'entreprise puisse accueillir d'autres personnes en difficulté.

#### **3 - Un exemple :**

AFIT, (Association Loi 1901) créée le 3 mai 1989, a pour vocation de former et d'insérer par le travail les personnes rencontrant des difficultés familiales, sociales, judiciaires, médicales, enfin toutes celles qui sont en situation d'exclusion et de marginalité.

Pour y parvenir elle dispose d'une Entreprise d'Insertion dans le second oeuvre de bâtiment agréé en août 1991 par la Préfecture du Val d'Oise, la DDASS et la DDTE et reçoit le 8 mars 1993, l'agrément du Centre de Formation.

Nombre de salariés au 31/12/93 : 23

- Nombre de postes d'insertion subventionnés : 10

- Nombre de postes d'insertion en 1993 : 20

- Nombre d'heures de travail produites en 1993 : 43661  
- Nombre d'heures d'insertion produites (P.I. + CES + CRE) : 17 902  
AFIT - Association pour la Formation et l'Insertion par le Travail : 4 Place du Tertre, 95000  
CERGY PONTOISE - Tél. 30 75 02 51

## **Trois cas concrets**

### **I - QUAND LA SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE ET L'AIDE DE L'ETAT CONJUGENT LEURS FORCES**

De nationalité iranienne, Mohamed K. est réfugié politique. Il a trente-sept ans. Emprisonnement sous le régime du Shah, puis pressions politiques l'avaient jeté dans la clandestinité et avaient interrompu un cursus d'études supérieures en télécommunications, ainsi qu'un emploi aux "PTT" iraniens.

Arrivé en France, il retrouve sa femme qui est au chômage. Dès lors, la solidarité de la communauté iranienne ne va cesser de se manifester : un ami iranien l'aide à poursuivre ses études en informatique, d'autres l'hébergent tandis que sa femme vit dans un foyer à Paris. Mais de stages en emplois passagers comme technicien dans une société d'informatique puis comme gardien à temps partiel, il ne parvient pas à trouver de situation professionnelle stable. Entre le RMI de sa femme et son salaire de gardien (mi-temps, week-end), ils touchent 3 000 F. Résultat : depuis leur arrivée en France il y a près de dix ans, Mohamed K. et sa femme vivent séparément.

Devenu demandeur d'emploi, il décide de s'installer comme boulanger ambulant. Là encore, la solidarité communautaire joue son rôle en le mettant sur la voie du travail indépendant : un ami iranien l'emmène pendant trois mois sur les marchés où il vend du pain, de la pâtisserie et des boissons. "La clientèle a des goûts très différents d'un quartier à l'autre. Le pain que les Français aiment, n'a rien à voir avec celui des Italiens. Il faut connaître les bons marchés et les goûts. Sans mon ami, affirme Mohamed K., jamais je n'aurais pu me lancer là-dedans." D'autant que l'ami en question s'est engagé à lui fournir la marchandise, lui évitant de se constituer un grand stock qu'il n'aurait pu financer.

L'entourage, enfin, lui prête la moitié des 24.000 F que Mohamed apporte pour l'investissement de départ de son entreprise. Le FILOR (Fonds d'installation locale pour les réfugiés), avec l'appui de l'association Ressources, lui permet de boucler son montage financier en lui octroyant un don de 25.000 F et un prêt de 5 000. Mohamed K. doit pouvoir s'installer cet été à son compte, après inscription à la Chambre du Commerce et obtention d'une autorisation préfectorale.

Source : RESSOURCES

Soutien à la création d'entreprise

32 avenue de la Marne - 92600 ASNIERES Tél. : 1/40 86 01 01

### **II - DU CHOMAGE AU TRAVAIL INDEPENDANT**

Depuis la fin de ses études secondaires, Bernard, âgé de cinquante-huit ans, a eu une carrière professionnelle riche de plusieurs expériences dans le commerce, carrière couronnée par un poste de directeur des ventes dans une société de commercialisation de matériel de cuisine. Licencié économique en 1979, il commence une longue période de chômage aggravée par des difficultés personnelles. Il se retrouve sans domicile fixe, hébergé chez un ami. Monter sa

propre activité économique finit par lui apparaître comme une vraie solution.

"Mon idée germe dans ma tête, peut-être, depuis que j'ai programmé des ; appareils à musique au début de ma carrière. Depuis, j'ai eu la chance de rencontrer un ami qui fourmille d'idées, il a créé un journal, le premier de hard-rock .C'est également en fréquentant ces dernières années beaucoup de jeunes passionnés de musique et c'est en voyant leur mode vestimentaire, qu'il m'est venu l'idée de leur vendre tous ces articles dont ils sont friands."

Et c'est ainsi qu'avec l'aide d'un organisme de formation (Accès 91), il élabore un budget prévisionnel et soumet à l'ADIE un projet de vente sur les marchés de tee-shirts, badges, écussons, ... L'appui de l'ADIE s'exerce en trois temps, autant d'étapes de test : un premier prêt 7 500 francs remboursables sur trois ans) lui permet d'acheter son stock de départ et de réparer son parasol. Ses échéances sont remboursées et un solde de 13 200 francs est même dégagé : Bernard obtient un second prêt (de 5 000 francs). L'expérience est concluante, il bénéficie alors d'un troisième prêt de 20 000 francs, remboursable sur dix-huit mois, pour l'achat d'un break d'occasion, devenu indispensable avec la croissance de l'activité et la diversification des produits vendus.

Actuellement, Bernard paie normalement ses dettes et dégage un bénéfice qui lui permet de gagner correctement sa vie et de payer un loyer.

Source : ADIE

(Association pour le Droit à l'initiative Economique) Fondation pour le progrès de l'homme  
38 rue St Sabin - 75011 Paris Tél. : 1/43 57 44 22

### **III - FOYER PROTESTANT: LYON LA DUCHERE**

Il était une fois... une vieille maison au pied d'une "barre" de 17 étages dans le grand ensemble de la Duchère, né en 1962. Après 20 ans de présence évangélique, d'animation sociale et d'ouverture au quartier, la Mission dans l'Industrie choisit d'y installer au quartier, en 1984, un service chômage : Lyon Recherche Emploi (LYRE). Seules existaient sur le quartier des actions pour l'accueil et la formation des jeunes chômeurs.

#### ***De la demande à la recherche d'emploi***

Si pour l'ANPE, le chômeur est un "demandeur d'emploi", il s'agissait pour LYRE de lui permettre de devenir "chercheur d'emploi", d'être acteur de sa propre insertion en utilisant au mieux les moyens offerts par le Foyer Protestant et par le partenariat local. Il fallait permettre de passer de l'isolement et de l'individualisation liés au chômage à la redécouverte des autres et d'un cadre relationnel accueillant. Tout en maintenant des permanences bihebdomadaires, des Ateliers" furent inventés : dactylo et traitement de textes - ménage - bois - cuisine (en cours de création).

Dans ces temps d'Ateliers, se conjuguent le technique et le convivial, le personnel et le collectif.

Des compétences naissent ou renaissent, des relations se créent ou se recréent.

Puis, les réunions mensuelles permettent l'échange entre chômeurs, le débat avec des chefs d'entreprise ou des responsables d'administrations. C'est le face à face où les vérités de chacun sont mises à jour. On s'interpelle, on se construit, de "battu", on devient... "battant" (mot exécré des chômeurs !). D'"hésitant", on devient "motivé" (mot aussi exécré).

Il serait plus modeste de dire que de "chômeur" tout court, on devient "quelqu'un", certes en recherche d'emploi, mais avec un nom, des convictions, des exigences, des projets, etc.

#### ***De la recherche à la création d'emploi***

Une des vanités des dispositifs d'aide à la recherche d'emploi et d'insertion serait de croire

qu'il suffit de bien redynamiser et de bien former pour insérer. Au mieux, les meilleurs gagnent...

Avec le cap des 3 000 000 de chômeurs, c'est plus que jamais l'ère du "à quoi bon" ? Et puis, de plus en plus de cadres et de diplômés sont au chômage : même les meilleurs ne gagnent plus !

Devant cette raréfaction des emplois, il ne restait plus qu'à en créer !

- Ainsi, l'Atelier Bois a quitté sa fonction de lieu de passage pour devenir un lieu de stabilisation pour deux RMistes en "emplois consolidés" \* qui, grâce à leur production, assurent aujourd'hui 50% de leur salaire.

- De même, la création d'un Réseau d'une cinquantaine de particuliers a permis l'embauche de 12 salariés en 1993 dans le cadre des Emplois Familiaux.

Des couples actifs ou des retraités ont ainsi découvert qu'ils pouvaient contribuer à la création d'emplois durables en confiant leur ménage à une femme recrutée, formée et suivie par l'Association.

### ***Et l'Evangile ?***

En ouvrant une permanence emploi au Foyer Protestant, la MIRLY (Mission dans l'Industrie de la Région Lyonnaise) n'avait pas planifié les 15 salariés et les 900 000 F du budget d'aujourd'hui. Mais elle n'a pas refusé le poids et le risque d'être employeur ni d'avoir à gérer la complexité des procédures administratives et financières d'une telle aventure. Pourquoi ? On peut fonder ou justifier cet engagement social et économique par l'Evangile. "Donnez-leur vous-mêmes à manger" disait Jésus à ses disciples devant la foule démunie...

Pour la Mission dans l'Industrie, c'était une question de cohérence que de passer de la réflexion aux actes, de chercher des réponses concrètes aux situations d'exclusion. Cependant, son action a été orientée par l'histoire du Foyer dans le quartier : il aurait pu devenir "Maison des chômeurs", mais est resté "Maison pour tous", où se rencontrent une grande diversité de personnes autour du religieux, du social, de l'économique, du politique. Une maison où l'on cherche à reconnaître chacun pour ce qu'il est, homme ou femme accepté par Dieu, et non pour ce qu'il fait et gagne en argent et en considération

### ***Du devoir de croire***

Ce compagnonnage avec des personnes dans des situations de précarité inimaginables dans une société aussi riche et savante, n'invite-t-elle pas une conversion ? Car on sait maintenant l'impuissance de la charité et l'humanitaire à sortir les personnes et les peuples de la spirale de l'appauvrissement. Paradoxalement, on sait aussi le chômeur malade d'être sans travail et le travailleur malade de trimer... pour ne pas risquer son emploi. La peur habite chacun : peur de tomber "à la rue", pour le précaire et pour les autres, peur d'être dévalorisé par la rue...! Comme si deux morceaux de société en s'excluant réciproquement, s'enfonçaient chacun dans le malheur.

Puisque aujourd'hui, l'embarras - voire l'impuissance - est partagé par tous, savants et ignorants, battants et perdants, élus et électeurs, comment ne pas voir les choses autrement ?

\* Contrat permettant de conserver une personne à la suite d'un Contrat Emploi Solidarité

La valeur du chômeur ne vaut-elle pas celle du travailleur ?

L'idée de l'exécutant ne vaut-elle pas celle du décideur ?

La parole des habitants ne vaut-elle pas celle des promoteurs ?

La conviction du citoyen ne vaut-elle pas celle du technicien ?

Dans les villes et les quartiers, il ne manque pas d'innovations et de mobilisations socio-économiques encourageantes qui bousculent les rôles habituels de chacun. Mais on les regarde trop souvent avec méfiance et distance, comme si ça ne concernait que les autres,

exclus ou marginaux ! Toute nouvelle réponse aux questions sociales et économiques exige plus que jamais l'implication de chacun.

Une conversion urgente aujourd'hui, c'est de croire que ces réponses peuvent aussi donner sens à l'avenir de chacun ! C'est la tâche commune du Foyer Protestant et de la Mission dans l'Industrie à Lyon, que faire naître cette conviction chez tous.

Si la Bonne Nouvelle de l'Evangile inclut un "salut" personnel, il ne prend sens que dans la perspective du "Royaume" pour tous !

Robert OLIVIER Permanent Pasteur

## **Deux témoignages**

### **I - L'ASSOCIATION INTERMEDIAIR ...AU QUOTIDIEN**

#### **A - Travailler à l'insertion...**

\* C'est donner priorité à l'emploi, même précaire, plus ou moins valorisant, sur la formation, dont le besoin (re)naît sur la base d'un travail effectué.

\* C'est accepter que l'insertion sociale, considérée seulement comme préalable à l'insertion économique chez certains, soit tenue pour finalité chez d'autres.

\* C'est inventer des activités valorisantes, hors emploi.

\* C'est pratiquer un suivi individualisé puisque l'exclu, à la différence de l'exploité, est peu porté à se solidariser avec ses semblables, cet objectif ne devant pas être perdu de vue.

\* Compte tenu de la proportion de populations d'origine étrangère parmi les exclus, c'est promouvoir l'intégration, en commençant par en convaincre les autochtones (les Français de souche... )

\* C'est rendre visible un monde qui se cache et qu'on se cache. Le RMI a rendu de ce point de vue un inestimable service. Ainsi peut se préparer la représentation spécifique des chômeurs (qui ne sont pas tous des exclus...) dans les instances les concernant (ANPE, ASSEDIC, AFPA, etc.).

\* C'est titiller les entreprises qui se veulent citoyennes : voir les "Manifestes contre l'exclusion" de l'année 1992. Pratiquement, jusqu'où va cette intention affichée ?

\* C'est alerter et mobiliser l'ensemble de la société pour qu'elle invente toutes les passerelles d'échanges et de solidarité entre exclus et inclus, afin de recoudre le tissu social. Car, "l'histoire est inséparable du sort réservé aux victimes" (O. Mongin).

\* C'est utiliser dans ce but tous les moyens disponibles, en s'inspirant du "devoir d'association" (J.B. de Foucauld).

#### **B - Petit lexique**

Distinguons trois sortes de structures, imaginées au départ par des bénévoles, pour venir en aide aux chômeurs.

\* L'association indépendante, type MIRP-Entreprise, à Paris, ou LYRE (Lyon Recherche Emploi) de la MIRLY, qui accueille, oriente et parfois place des chercheurs d'emploi. Par le biais des emplois familiaux, LYRE est devenu à son tour employeur.

\* L'entreprise d'insertion (appelée précédemment "entreprise intermédiaire", d'où un certain nombre de confusions...), munie d'un agrément et bénéficiant de prises en charge de postes de travail pour des personnes en difficulté, surtout des jeunes au départ. Elle vend un produit ou un service (bâtiment, nettoyage, restauration, etc...). Elle est entrepreneur et employeur.

L'association intermédiaire, également agréée depuis 1987, met des personnes à disposition

dans tous les secteurs d'activité, y compris les emplois familiaux. Elle est employeur, mais pas entrepreneur.

### **C Une association intermédiaire : ASTERE à Lyon**

Elle s'efforce de répondre à une demande des personnes qui cherchent un travail, petits ou grands boulots, pendant quelques heures ou un mi-temps, suivant l'offre favorable.

L'information circule vite par le moyen des travailleurs sociaux, des PAIO (permanences d'accueil d'information et d'orientation) et autres missions locales, sans oublier le bouche à oreille... Le premier accueil débouche généralement sur un rendez-vous, ce qui donne un premier aperçu de la disponibilité du demandeur, car 40% ne donnent pas suite ! S'agissant de mettre immédiatement ces personnes au travail, leur degré d'employabilité doit être bien évalué... n'en déplaise aux âmes charitables ! Toutefois, le rendez-vous peut déboucher sur une autre orientation pour les personnes en mauvaise santé (il y en a beaucoup parmi les exclus) ou sans domicile fixe (comment les atteindre lorsqu'une offre pourrait leur convenir ?) : d'où les nombreux partenariats mis en oeuvre. La grande majorité des accueillis ont de petits niveaux de qualification, à ne pas confondre avec l'absence de compétences, alors même qu'elles ne sont pas "vendables" sur le marché de l'emploi. En 1993, un millier de personnes ont été accueillies, 400 ont été placées... ne serait-ce que quelques heures !

Encore faut-il que cette demande rencontre une offre. Trois personnes, salariées et bénévoles, prospectent dans ce but. Le démarchage téléphonique nous a mis en relation avec 700 entreprises. Des visites permettent de bien connaître la nature de l'offre, afin d'éviter un placement malencontreux : nos usagers ont déjà eu leur ration d'échecs ! Dans la grande majorité des cas, le salaire offert correspond au SMIC et souvent, il faut verser un acompte... en espèces, car le compte en banque fait défaut. Un nouveau champ d'activité a été ouvert en 1992 avec les emplois familiaux, ce qui a permis de fournir des heures de ménage à une cinquantaine de femmes, pour la moitié étrangères, chez 195 particuliers. Au SMIC, l'association ajoute 3 F de l'heure pour les frais de déplacement. Ce secteur a représenté 10 000 h de travail en 1993, sur les 75 000 fournies par ASTERE.

Des activités annexes sont menées par ASTERE à la demande de partenaires locaux (municipalités, centres sociaux). C'est ainsi que des jeunes très menacés socialement, préparent un projet professionnel, tout en étant employés en CES à la remise en état d'un parc municipal. Des allocataires du RMI défrichent un terrain prêté par une congrégation religieuse pour le transformer en jardins ouvriers. Certaines de ces personnes transitent ensuite par le service placement de l'association, dès qu'elles progressent dans l'aptitude à l'emploi classique.

#### **Des fonctions spécifiques**

Le caractère de médiation d'ASTERE se manifeste de différentes manières. Tout d'abord par la mise en oeuvre d'un suivi des personnes dans l'entreprise, dans la collectivité ou chez les particuliers. Bien qu'insuffisant à notre gré, ce suivi a permis de corriger les inévitables ratés de la (re)mise à l'emploi, tel l'absentéisme. Par ailleurs, l'ajustement offre-demande s'est réalisé de telle manière que nous n'avons eu à déplorer aucun incident majeur : un seul en un an, .... un fer à repasser cassé !

En plus de sa fonction d'insertion, l'association intermédiaire joue un rôle d'intégration qui n'était pas forcément prévu au départ. On mesure toute les préventions qu'il faut parfois vaincre pour faire accepter une femme de ménage maghrébine dans un foyer ordinaire très classe moyenne. Le pari est tenu et la plupart du temps, gagné.

L'objectif de l'association n'est pas de "vendre des missions" en s'intéressant de préférence au "haut de gamme" des exclus. La visée demeure l'embauche, précaire d'abord, durable ensuite. C'est ainsi que sur les 400 personnes employées en 1993, 151 sont sorties (à notre

connaissance...) du dispositif avec des solutions diverses. Parmi elles, 83 dépourvues de protection sociale, se sont ouvertes des droits à la sécurité sociale.

Ainsi, 29 personnes (dont 4 allocataires du RMI) ont trouvé un CDI (1)

9	2	CRE
59	24	CES
16	5	un stage de formation
38	4	CDD

Dans un cadre modeste, ces organismes démontrent que la grande majorité des exclus est capable de travailler, que le lien social peut se renforcer par l'échange économique et qu'un nouveau type d'entreprise est en train de naître. Celui qui, associant des usagers, des salariés et des bénévoles, est apte à produire des biens et des services, sans être obsédé par la recherche d'un profit maximum.

Mais ceci est une autre histoire...

Guy BOTTINELLI - Président d'ASTERE Mission dans l'Industrie - Lyon  
"Les Arcades" - 22 rue du Petit-Revoyet 69600 OULLINS

Pour mémoire : CDI = contrat à durée indéterminée

CRE = contrat de retour à l'emploi (plein-temps)

CDD = contrat à durée déterminée

CES = contrat-emploi-solidarité (mi-temps)

## **II - L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE, UNE IDEE QUI FAIT SON CHEMIN.**

C'est avec certaines hésitations qu'en 1989, la Mission dans l'Industrie du Pays de Montbéliard décidait de participer, avec la Mission locale, à la création d'une association intermédiaire :

- donner des petits contrats de travail d'une journée, une semaine, quelques mois au plus à des personnes en situation de chômage longue durée, n'était-ce pas cautionner "des boulots de misère" ?
- créer une sorte d'agence d'intérim, à vocation sociale, n'était-ce pas accepter la séparation entre des travailleurs encore un peu "établis" et des travailleurs précaires ?
- bref, n'était-ce pas se résigner au "sacrifice" de quelques-uns pour le confort relatif du plus grand nombre ?

### ***Après quatre années de fonctionnement, où en est-on ?***

Sur l'année 1993, l'association intermédiaire DEFI a employé 401 personnes, l'essentiel pour des missions à durée déterminée. Le nombre d'heures effectuées représente 75 "Equivalents Temps Plein". DEFI est une moyenne entreprise.

Sur ces 75 salariés Equivalents temps plein, 15 travaillent aux tâches administratives et à l'accompagnement des personnes. C'est là toute la différence avec une entreprise classique ; l'accompagnement pédagogique et social est une priorité. Il consiste à accueillir, définir les compétences, suivre les personnes dans une démarche globale (pas seulement dans le travail et ses aspects techniques, mais aussi sur le plan économique, des relations sociales, voire affectives...), et enfin chercher des issues à cette situation "intermédiaire".

Les 60 salariés Equivalents temps plein (en fait 380 personnes) en insertion, se partagent entre des missions chez des particuliers (jardinage, travaux de proximité...) et dans des entreprises (un gros contrat par exemple "d'essayeurs" de mobylettes. Peugeot MTC embauche, par notre



intermédiaire, des jeunes chômeurs qui essaient les mobylettes neuves. Ça plait, sauf quand il pleut...

On peut noter que toutes ces personnes, même les jeunes, ne sont pas payées plus que le SMIC. Mais pas moins non plus !

Depuis 4 ans, DEFI a "essaimé" des entreprises d'insertion dans le secteur de la rénovation de palettes (fort prisées dans l'industrie locale), le second oeuvre du bâtiment, la rénovation de matériel électroménager et bientôt la production de légumes !

### ***Aujourd'hui, où en sont les hésitations du départ ?***

Une triple motivation anime l'équipe bénévole du conseil d'administration de cette "PME" un peu originale, parce que toute économique et sociale.

\* Le caractère de plus en plus intolérable de la montée croissante de l'exclusion et de la misère qu'elle génère ;

\* l'impuissance des schémas économiques "classiques" à résorber, voire enrayer, la progression du chômage ;

\* la conviction profonde que la production de richesse et l'occupation d'un emploi sont encore les formes les moins imparfaites de l'insertion sociale.

En 1993, 401 personnes ont réalisé un contrat dans le cadre de l'association intermédiaire. A l'issue de ces contrats, 74 personnes ont été embauchées par des entreprises pour des contrats à durée déterminée, indéterminée ou retour à l'emploi. Il faut donc bien le dire : pour la grande majorité, le passage par une telle association ne débouche pas sur une solution un peu définitive. Par contre, pour toutes ces personnes, à des très rares exceptions près, l'accueil dans l'association et la mise au travail ont marqué la fin d'une spirale. Cette spirale qui entraîne vers le bas, vers la régression et l'exclusion. Car c'est bien là l'aspect dramatique et angoissant du problème. Les personnes sans activité depuis longtemps, non seulement n'avancent pas, mais surtout régressent. Le peu qui fut appris, que ce soit en lecture, en écriture, en calcul, mais aussi en sociabilité, en respect des horaires, en respect de soi-même... est "désappris".

Il s'agit donc, avant même que de penser à trouver une solution définitive, de casser cette dynamique de régression, de casser cette spirale de l'exclusion.

Une équipe de bénévoles aide, depuis le démarrage, à l'administration, à la réflexion et au développement de l'association. Ces personnes, souvent, disent apprécier le mélange d'action concrète, visible, "efficace" à la réflexion. Mais j'ai pu constater que plusieurs, dans le même temps, ont laissé un peu de côté leurs anciens engagements politiques et syndicaux.

L'économie sociale est, pour elles, un nouveau terrain de militantisme, plus concret, plus efficace.

Positivement, on ne peut bien sûr que se réjouir de voir des personnes se mobiliser et contribuer par leur énergie et leurs compétences, à une dynamique. Le danger est de trop rester "le nez dans le guidon" et de ne pas voir les virages, les pièges et les enjeux.

Car, autant le rôle et l'efficacité des structures d'insertion par l'économique sont indubitables pour les personnes qui en bénéficient, autant il est nécessaire de réfléchir parallèlement aux effets induits. Réfléchir par exemple au rôle de l'emploi dans la constitution de l'identité et l'insertion. Reconnaître que ce rôle est aujourd'hui de simple bon sens.

Mais renforcer ce rôle ou même feindre de penser qu'il en sera toujours ainsi serait tout simplement la crispation sur l'ordre passé et le refus d'évoluer. D'autres aspects de l'activité humaine peuvent être valorisés aujourd'hui. Sans parler de la provocation évangélique, plus que jamais pertinente, de l'identité non pas gagnée mais reçue par grâce, donc par gratuité.

Réfléchir, par exemple aussi à la forme que pourrait prendre une solidarité de toutes les personnes exclues donc isolées. Solidarité entre elles ; solidarité également entre elles et la majorité pour qui il reste, somme toute, un peu de stabilité et de protection. Stabilité et

protection existent dans les faits, même si l'angoisse de les perdre évolue rapidement. L'action visible et la réflexion critique vont de pair. L'une sans l'autre et l'ensemble est bancal. On rencontre souvent un certain "professionnalisme" qui refuse de lever le nez du guidon, qui refuse ce qu'il appelle la parlote, qui refuse la recherche de sens à moyen ou long terme. On le rencontre d'ailleurs autant sinon plus sur le terrain social que sur le terrain économique. Le professionnalisme est aussi dangereux que l'intellectualisme Et vice-versa ! Et puisqu'il me faut bien justifier de mon gagne-pain, je dirai que la Mission dans l'industrie est un lieu trop rare qui accepte et développe action ET réflexion, principe de réalité ET esprit critique, efficacité ET justice, fromage ET dessert !

Etienne PETITMENGIN

Mission dans l'Industrie au Pays de Montbéliard 24 avenue Wilson - 25200 MONTBELIARD

## **Une Paroisse : Chômage et liturgie**

Consciente que le chômage est source d'inquiétude pour tous et parce que plusieurs de ses membres déjà touchés vivent des déstabilisations et des souffrances difficiles à exprimer, l'Eglise Evangélique Baptiste de l'Orléanais a voulu manifester une solidarité de foi et de fraternité dans le cadre public du culte.

Cette Eglise pratique déjà, de temps en temps, une liturgie pour les "fatigués et les chargés". C'est dans ce cadre qu'elle a intégré le partage et la prière avec les chômeurs. Conformément à la tradition courante, dans les Eglises de professants, du témoignage personnel librement partagé lors du culte, les personnes en recherche d'emplois ont été invitées à partager avec l'assemblée, leur situation et leur attente.

Lors du premier service de ce type, sept personnes, hommes et femmes, essentiellement des jeunes, manifestèrent leur besoin de la prière communautaire.

Après ce partage, l'assemblée a été invitée à une prière d'intercession nourrie de ce qui avait été confié, puis deux ou trois membres du Conseil presbytéral proclamèrent la fidélité de Dieu et la communion fraternelle. Les échos recueillis témoignent d'un sentiment très positif chez les personnes concernées : ceci, parce qu'il leur a été possible de dire dans un cadre de prière, à la fois personnel et respectueux, leur inquiétude, et parce qu'il leur a été donné le signe d'une véritable solidarité fraternelle attestant que la foi rassemble et fortifie ceux que la pression du chômage tend à pousser à l'isolement.

A la suite de ce culte, s'est mis en place à l'intérieur de la communauté un cercle de chercheurs d'emplois qui allie la prière, le partage fraternel et les démarches classiques avec la particularité que la recherche directe auprès des entreprises se fait à plusieurs et qu'au lieu de rechercher chacun pour soi, l'un démarche pour l'autre. Le matériel informatique de l'Eglise est à la disposition de ce cercle.

Richard GELIN

Eglise Evangélique Baptiste de l'Orléanais 41540 St Jean de la Ruelle

## **IV -Références bibliographiques**

### **Ouvrages consultés**

#### **Reuves:**

*Autres Temps*, n° 40, décembre 1993, numéro spécial sur le travail, 32 rue Olivier Noyer, 75014 Paris.

*Libre Sens*, numéro spécial "L'avenir du Travail" n° 29, novembre 1993, revue du Centre Protestant d'Etude et de Documentation, 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

*A Faire, Initiatives, Emplois, Solidarités*, bulletin multi-associatif, 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin.

*POUR*, "Le travail en questions", n° 137/138, juin 1993, revue du GREP (Groupe d'Etudes et de Prospective), 13/15 rue des Petites Ecuries, 75010 PARIS - 42-46-78-34.

*Projet* n° 236 - numéro spécial "Le travail a sa place", 1-1 rue d'Assas - 75006 Paris - 44-39-48-48.

#### **Ouvrages :**

- Guy AZNAR : Travailler moins pour travailler tous, Syros, 1993

- Yves BAREL : La quête du sens, ou comment l'esprit vient à la cité, Le Seuil, 1987

- André GORZ : Métamorphoses du travail, quête du sens : critique de la raison économique, Galilée, 1991

- Bernard PERRET, Guy ROUSTANG, l'économie contre la société, affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle, Le Seuil, collection Esprit, 1993 Roger SUE : Temps et ordre social, PU F, 1994

- Commission Sociale de l'Episcopat : Face au chômage, changer le travail, Centurion 1993

#### **Documents officiels :**

Rapport d'étape de la Commission Mattéoli : Les obstacles structurels à l'emploi. Rapport de la Commission Emploi du XIème Plan (rapport Brunhes) : les voies possibles pour créer des emplois.

Le plan quinquennal pour l'emploi, avant-projet gouvernemental, présenté dans "Liaisons sociales", n° 86/93 du 20 août 1993.

Rapport préparatoire au XIè Plan.

#### **Documents :**

Plateforme pour un monde responsable et solidaire, Groupe de Vézelay et Fédération pour le Progrès de l'Homme, 38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris.

Document de la Fédération Protestante de France sur le chômage. Dossier de l'Eglise Réformée de France : "Pour qui, pourquoi travaillons-nous ?"

## **Annexes**

### **Introduction du Rapport de la Commission Mattéoli - Août 93**

#### **Introduction**

Confrontée à des choix difficiles, la France a depuis vingt ans toujours incliné sans se l'avouer dans le même sens: celui du chômage. Aujourd'hui, elle s'inquiète, bien tard, de son aveuglement.

Une récession d'une ampleur inégalée depuis plus de quarante ans. 40 000 chômeurs supplémentaires prévus cette année. Une classe d'âge porteuse de son avenir, ballotée entre angoisse et découragement. Des protections sociales qui craquent, des déficits vertigineux.

Se retournant vers le passé, elle constate que toutes les digues ont cédé devant la montée du chômage : 2,6% de la population active avant le premier choc pétrolier, 6% en 1980, 10,6% en 1992. En vingt ans, en dépit des priorités réaffirmées, la France sera passée de 500 000 à 3 500 000 chômeurs, malgré une croissance régulière et comparable à celle des autres pays. Et si le mal frappe l'ensemble de l'Europe, l'Allemagne est moins atteinte, tandis que les Etats-Unis ont un taux de chômage d'environ 6% et le Japon de 3%.

Les chiffres sont connus et leur répétition paralyse les Français : comment, dans notre société d'opulence, cette maladie a-t-elle pu ronger peu à peu notre économie ? Pourquoi faut-il à la France une croissance supérieure à celle de ses voisins - et aujourd'hui bien improbable - pour créer plus d'emplois qu'elle n'en détruit ?

Cette crise n'est pas fatale : elle est celle d'un consensus à la française, confortable et implicite dont l'emploi a été la victime. Elle est la conséquence du refus d'affronter clairement la contradiction de deux logiques.

D'un côté, la logique des acquis, avec le vieux socle de l'Etat-providence à la française. Déjà s'estompent les corporatismes et les réseaux de la solidarité immobile que dénonçait le rapport Rueff Armand de 1960. Mais subsistent encore des habitudes de pensée, des comportements très anciens, ceux d'une société d'ancien régime fondée sur la "logique de l'honneur". Un mélange confus où le statut compte avant tout, avec son cortège de titres et de petits privilèges.

Une économie où l'on attend beaucoup, sinon tout de l'Etat : la régulation économique, la solidarité nationale, la protection des avantages acquis. Un Etat efficace mais cher. Des réglementations exhaustives mais paralysantes. Une tentation constante de repli sur soi. Une anémie des corps intermédiaires et de la représentation. Un emploi public plus important que dans la plupart des pays voisins.

Une exigence de solidarité distributive qui préserve jalousement les choix individuels. Qui, se refusant à trancher, s'enfoncé sous des prélèvements de plus en plus lourds et peu à peu asphyxie la production des biens et richesses, oublieuse de ce qui la fait vivre.

Mais aussi une France équilibrée, qui n'a encore rien abandonné de son art de vivre. Une richesse culturelle réelle, une cohésion sociale peu entamée. Un souci constant de ne laisser personne au bord du chemin, une aspiration au consensus et à la quiétude.

C'est la France du bien-être et de l'équilibre collectif, égalitariste et étatique.

De l'autre côté, une logique de la compétitivité, de l'internationalisation, de la liberté individuelle totale. Le choix de l'Europe en 1957 a fait entrer la France dans un monde assez nouveau pour elle, celui du modèle libéral.

Il a accentué le mouvement de modernisation entamé à la Libération, qui a construit une économie forte, la quatrième puissance économique mondiale. Il a bâti de grandes entreprises industrielles internationales, des sociétés de services qui se classent parmi les premières dans les assurances, la banque ou l'informatique. Tout en réduisant de façon dramatique en 30 ans le monde agricole, il a fait de l'agriculture française la deuxième exportation mondiale. Il a développé des infrastructures denses et efficaces de transport et de communication.

Mais il a aussi profondément transformé le visage de la France productive, détruisant massivement en vingt ans les emplois de l'agriculture (de 13 à 6% de l'emploi total), de l'industrie (de 29 à 22%) et consacrant la place des services marchands (de 33 à 45%).

Cette France moderne est aujourd'hui profondément inscrite dans les échanges internationaux : la part de l'étranger dans la production française est passée de 15% environ en 1963 à 23% en 1992, interdisant de mener des stratégies purement nationales.

A cette France modernisée, s'attache une nouvelle logique. Logique de rentabilité, de productivité, de souplesse et de liberté d'agir. Elle impose de rechercher en permanence l'allègement des contraintes, et des charges. Elle prône la responsabilité exclusive du chef d'entreprise dans la conduite de ses affaires, sans égard pour les conséquences collectives. Elle ne voit plus dans le travail des hommes qu'un facteur de production parmi d'autres. Et cette logique, la France l'a intériorisée à marches forcées, avec parfois l'ardeur des néophytes.

Les dérèglements de l'économie internationale depuis 1971 ont fait en vingt ans diverger de plus en plus les deux logiques. D'un côté, l'exigence de modernité à l'anglo-saxonne a conduit les entreprises à rejeter les charges du social qui leur paraissaient indues. De l'autre, l'Etat-providence à la française n'a pu assumer son rôle qu'en pesant de plus en plus sur les producteurs de richesses.

L'antagonisme de ces deux logiques a pu longtemps se résoudre dans un arbitrage implicite, propre à notre culture : c'est sur l'emploi qu'a pesé l'indispensable ajustement. Ainsi, l'indemnisation généreuse du chômage dans les années 1970 a permis de différer la résolution du problème, dans l'attente d'un hypothétique retour à la croissance forte.

Inscrits dans la logique de la productivité, les actifs ont pu acquérir leur liberté d'agir tout en conservant tous les bénéfices de la logique des acquis : les chômeurs -et les moins armés les

premiers -ont payés pour ne pas remettre en cause ce consensus, tout en bénéficiant des mannes de l'Etat-providence qui, inexorablement, alourdit ses coûts, faute de maîtrise.

Le processus s'auto alimente dans une spirale dont les désordres internationaux accélèrent la vitesse de rotation. Plus les coûts s'alourdissent, plus ils pèsent sur les actifs et plus ceux-ci accroissent la productivité en supprimant des emplois, créant ainsi les conditions d'un nouveau déséquilibre.

Les freins à l'emploi sont d'abord là, dans cette dialectique impossible : notre société hésite dans ses choix, mais elle sait bien qu'elle ne peut survivre dans l'ancien modèle sans payer sa quiétude d'un déclin de plus en plus brutal.

Périodiquement annoncé comme bientôt insoutenable, le chômage s'accroît inexorablement depuis vingt ans : personne ne croit désormais au retour du plein emploi. Mais aujourd'hui, c'en est trop et le système tout entier est ébranlé sans qu'on sache entrevoir d'autre alternative que l'explosion sociale ou la fermeture impossible de notre société au monde.

Il faut donc s'engager dans la résolution progressive de cette contradiction : tel a été le souci de la Commission. Composée de membres issus d'horizons idéologiques et professionnels très variés, elle a cherché, dans le court laps de temps qui lui était imparti, les points de convergence sur lesquels fonder un consensus en faveur de l'emploi.

L'expérience de ses propres débats, la quasi-unanimité qui s'est attachée à ses propositions l'amènent à penser que, refusant les solutions extrêmes, elle peut préfigurer les nouveaux équilibres accessibles à la société française.

Mais elle met en garde contre toute illusion. Il n'existe ni recette-miracle, ni magicien. La levée des obstacles structurels à l'emploi est un long et persévérant travail, celui de la société sur elle-même. Il ne se fera pas sans une profonde remise en cause de chacun.

## **Emploi : L'intégration avant la richesse**

2 Le Monde . Vendredi 8 avril 1994.

*Pourquoi notre société glose-t-elle à l'infini sur l'exclusion et n'accorde-t-elle qu'une priorité limitée à la lutte contre le chômage? A partir de cette interrogation, le pasteur Jacques Stewart, reprenant les travaux d' un groupe d' experts de la Fédération protestante de France, plaide pour un renversement des priorités: l'intégration sociale avant la richesse matérielle.*

par Jacques Stewart

Le chômage et l'exclusion prennent une ampleur dramatique. L'emploi et l'interrogation sur le sens du travail sont au cœur des analyses et des peurs. Les chiffres sont connus de tous. Le niveau de chômage, l'angoisse des jeunes et la fragilisation économique et sociale d'une Partie croissante de la population active sont tels que la dignité et l'espoir en un avenir meilleur sont mis en cause. Nous sommes dans une situation de scandale au vrai sens du mot. Devant un tel

état de fait, nos Églises ne peuvent rester inertes. Il est de notre devoir de citoyens et de croyants de parler.

Y a-t-il des mesures susceptibles de faire reculer significativement le fléau ? Les derniers rapports d'experts ont fait l'inventaire des blocages - voire des tabous - de la société française qui semblent faire l'objet d'un " consensus confortable et implicite " (1). La mondialisation des échanges accélérée et mal régulée, la croissance du volume des transactions financières sur les marchés internationaux. La structure des prélèvements qui alourdit le coût du travail, le culte du diplôme, la faible représentativité des corps intermédiaires, le risque solitaire dans lequel on abandonne le créateur d'emplois, la place du travail dans la vie...

Tous ces points sont connus. Ils sont clairement au cœur du blocage de la société française. Dans ces conditions, pourquoi n'ont-ils pas fait l'objet de mesures ambitieuses allant au fond des choses et visant à attaquer les causes structurelles de la crise française de l'emploi ? Pourquoi tant d'analyses et, en définitive, si peu d'actions ? Pourquoi cette attitude paradoxale de notre société qui, dans les discours, agite bruyamment la peur du chômage et de l'exclusion et qui ne leur accorde, dans les faits, qu'une priorité limitée ?

Il est vrai qu'il nous faut sans doute entrer dans un monde nouveau où nous apprendrons à mieux distinguer travail et emploi salarié, où le travail rémunéré ne sera plus la seule activité valorisante pour l'être humain. Les hommes et les femmes de foi ne peuvent que chercher en ce sens en sachant bien qu'une conversion profonde des modes de vie, de la gestion du temps et des valeurs suppose davantage que des mesures économiques et sociales. Mais, aujourd'hui, c'est encore le travail et d'abord l'emploi, qui définit la place de chacun dans la société. Comment, alors, libérer les forces du dynamisme, de la confiance en l'avenir, de l'espérance ?

Lorsqu'une société ne distingue plus l'avenir, l'urgence impose de développer des lieux de parole, de réflexion et de négociation qui feront diminuer l'angoisse collective. Il s'agit d'associer l'ensemble de la société française (et en particulier les chômeurs et les exclus) à l'étude et au mûrissement des mesures à prendre. Il faut multiplier les espaces d'expression, mettre en valeur et encourager les expériences en matière d'insertion car elles ouvrent la voie à la solidarité et à la responsabilité individuelle. Solidarité et Responsabilité sans lesquelles la communauté humaine se transforme vite en une jungle sans pitié.

Des initiatives de débats publics sur le travail, le chômage, l'exclusion et les nouvelles solidarités commencent à apparaître. Il faut aller plus loin et plus fort dans ce sens. Pourquoi ne pas organiser des consultations nationales du type de celles qui ont été lancées sur le code de la nationalité (commission Marceau Long) ? Nous croyons fermement que mettre le débat sur la place publique, dans la durée et la sérénité, en dehors des échéances électorales, aidera à trouver de nouvelles marges de manœuvre et fera émerger progressivement de nouveaux consensus. C'est à un vrai travail de la société française sur elle-même que nous appelons, et ce à tous les niveaux. De cette interrogation collective, exigeante et sincère, surgira une parole prophétique.

### **La responsabilité protestante**

Les pouvoirs publics doivent avoir le courage de soutenir ces débats. Sans prétendre dresser une liste exhaustive, quelques questions nous paraissent indispensables pour nourrir la réflexion collective : la société française serait-elle prête à accepter une réforme profonde de la fiscalité au profit de l'emploi ? Comment favoriser l'embauche des travailleurs peu qualifiés

sans toucher au salaire net du SMIC ni casser la protection qu'offre le salaire minimum N'y aurait-il pas un mécanisme financier et administratif à trouver permettant une certaine mutualisation du risque pris par le créateur d'entreprise? Ne peut-on relancer la réduction du temps de travail ? D'autres voles encore ne sont-elles pas à inventorier et à combiner entre elles, au niveau de la formation (lien école/entreprise), de la représentativité des chômeurs, de la mobilité?

A côté des décisions collectives. nous avons aussi à revoir nos comportements individuels. Plus de gens qu'on ne le croit sont prêts à faire évoluer leur mode de vie pour peu qu'ils aient le sentiment que *cela aidera à ouvrir l'avenir. Ne pourrions-nous pas changer nos priorités de consommation*, participer aux initiatives qui se sont créées autour du chômage (associations intermédiaires, entreprises d'insertion), revitaliser. par l'adhésion et la mobilisation, les corps intermédiaires (organisations syndicales ou professionnelles, associatives), développer le sens du devoir et du droit chez les jeunes? La liste pourrait être longue : ce qui va vers une plus grande solidarité collective et une plus grande responsabilité individuelle va dans le bon sens.

Les affirmations fondamentales de la Réforme au XVIe siècle (la seule gloire rendue A Dieu, la gratuité du salut par la seule grâce à recevoir dans la foi. etc.) ont entraîné à une forte responsabilisation de la réflexion, de la conscience et de l'activité de l'individu dans la société. Le souffle de liberté de ce message à contribuer à une qualification du travail en termes de vocation et à une qualification de la réussite en termes de bénédiction. La fidélité à ce message évangélique devrait entraîner aujourd'hui les Eglises (et particulièrement celles issues de la Réforme) à un renouvellement de leurs réflexions face au chômage et a l'exclusion. Nous, protestants, avons notre part de responsabilité dans une recherche de sens nouveau pour le travail et la solidarité entre «exclus et «inclus» : notre témoignage doit contribuer à libérer la société de l'illusion - la nouvelle religion - selon laquelle la valeur de l'être humain dépendrait: de son seul travail et de sa production.

C'est l'intégration sociale, en définitive, qui doit être la priorité pour la société française : avant l'augmentation de sa richesse matérielle, avant la préservation des chasses gardées. L'intégration, sous toutes ses formes, par l'emploi principalement, mais aussi par la valorisation collective du travail non salarié, par la richesse des liens sociaux, par la sécurité et la protection collective, par l'ouverture à l'autre. L'intégration qui fait que chacun a un nom. Car telle est la Perspective d'espérance qui nous porte.

(1) Rapport d'étape rendu au premier ministre en août 1993 par la Commission Mattéoli.

Le pasteur Jacques Stewart est président de la Fédération protestante de France (FPF).